

LE
SILENCE EN PRISON.

RÉFLEXIONS D'UN CONDAMNÉ

PAR

A. E. CERFBERR,

Inspecteur général adjoint des prisons du Royaume. Directeur
de la Maison centrale de Melun.

* Le silence est prescrit aux condamnés.
* En conséquence, il leur est défendu
* de s'entretenir entre eux, même
* à voix basse et par signes, dans
* quelque partie que ce soit de la
* maison. *

(Arrêté du 10 mai 1835. Art. 1^{er}.)

PARIS,
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE DE P. DUPONT,
Rue de Grenelle-Saint-Honoré, 25.

1847.

1726
à Monsieur le Comte Carnot
de Ways devant.

hommage que nous pressent
l'auteur.



A. G. Carberry

LE F18A 128

SILENCE EN PRISON.

RÉFLEXIONS D'UN CONDAMNÉ.

De la part du Comte
Carnot de Ways devant

(332)

18678A

*Manuscrit de l'inspecteur
général des prisons de France
M. de la Roche
Paris le 10 mai 1839*



LE

SILENCE EN PRISON.

RÉFLEXIONS D'UN CONDAMNÉ

PAR

A. E. CERFBERR,

Inspecteur général adjoint des prisons du Royaume, Directeur
de la Maison centrale de Melun.

« Le silence est prescrit aux condamnés.
« En conséquence, il leur est défendu
« de s'entretenir entre eux, même
« à voix basse et par signes, dans
« quelque partie que ce soit de la
« maison. »

(Arrêté du 10 mai 1839. Art. 1^{er}.)

PARIS,

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE DE P. DUPONT,
Rue de Grenelle-Saint-Honoré, 53.

1847.

A Monsieur

Le Comte de Gasparin,

PAIR DE FRANCE,

Ancien Ministre de l'Intérieur.

MONSIEUR LE COMTE,

L'administration des prisons du royaume ressent, de plus en plus, les bienfaits de votre passage au ministère. L'ordre et la discipline ont succédé aux scandales d'un régime déplorable ; la décence, la soumission, le travail régneront aujourd'hui dans

nos maisons, grâce aux sages règlements de l'arrêté du 10 mai 1839, dont vous êtes l'auteur, et qui fait de nos établissements pénitentiaires, des modèles que la France peut montrer avec orgueil à l'Europe, jalouse d'imiter de si bons exemples.

La règle du silence est surtout une heureuse innovation. Vous en aviez prévu les effets, Monsieur le comte, en disant, dans l'instruction qui précède votre arrêté :

« Le silence devra donc être gardé par les détenus dans toutes les positions où ils peuvent se trouver, c'est-à-dire au dortoir, à l'atelier, au réfectoire, à la chapelle, et pendant le temps consacré au repos.

« Je ne puis ignorer, Monsieur le préfet, que, dans presque toutes les maisons centrales, cette règle disciplinaire, la plus importante de toutes cependant, dans le système de la vie en commun, n'a été jusqu'ici l'objet que de mesures timides de la part des directeurs. Presque partout, en effet, et, pour ainsi dire, à tous les instants du jour, les

« condamnés ont la facilité, si ce n'est la permission, de se livrer à des conversations oiseuses et souvent immorales. Quelquefois même la tolérance est portée à tel point, que le bruit des conversations ou des jeux du préau se fait entendre au dehors, et alors il y a un scandale public, en quelque sorte. Il faut, à tout prix, que ce désordre ait un terme. La vie d'un condamné ne doit jamais cesser d'être grave et soumise à une discipline sévère, et, au besoin, rigoureuse : le travail doit être sa seule distraction.

« Alors même que la règle du silence ne devrait avoir pour résultat que de faire plus vivement sentir la captivité, l'administration ne devrait pas hésiter à la prescrire. Mais il s'agit surtout d'empêcher, autant qu'il se peut, cet enseignement mutuel du crime et de la corruption, dont les dangers et les progrès ne peuvent plus être révoqués en doute. Cependant, vous le savez, si l'administration ne doit rien négliger pour obtenir l'amendement des condamnés, puisque la société

« est directement intéressée à ce qu'ils rentrent
« meilleurs dans son sein, c'est pour elle un devoir
« plus rigoureux encore de les empêcher de se cor-
« rompre davantage pendant la captivité. On peut
« même dire que l'administration s'expose à un re-
« proche mérité de la part des familles des condam-
« nés, comme de la part de la société, lorsqu'elle
« n'accomplit pas ce premier de ses devoirs. L'ob-
« stacle matériel de la cellule de jour et de nuit
« amène ce résultat dans le régime de la séparation
« des détenus entre eux; dans le régime de la vie
« en commun, il faut le chercher principalement
« dans la discipline du silence. »

L'expérience a justifié la sagesse de cette me-
sure, et déjà une diminution notable, dans le chiffre
des condamnations annuelles, atteste les progrès
réalisés dans le système répressif dû à vos efforts.

Cependant, j'ai remarqué que les condamnés, en
général, ne sentaient pas les avantages de la règle
à laquelle ils sont soumis. Ils obéissent moins par la
persuasion que par la contrainte. Cette observation

m'a inspiré la pensée d'essayer de les convaincre de
l'utilité morale du silence : j'ai fait ce petit livre.

Ai-je réussi dans mon dessein ? Mon cœur en forme
les vœux les plus sincères. Puissé-je, après m'être
pénétré de l'esprit des règlements auxquels vous
avez attaché votre nom, devenir l'instrument du
bien que vous aspiriez à réaliser ! Ce sera la douce
récompense de mes travaux, et si vous daignez être
favorable à cet essai, mon ambition se trouvera sa-
tisfaite.

En me permettant de vous dédier cet ouvrage,
vous m'avez accordé, Monsieur le comte, un pré-
cieux encouragement, témoignage de la bienveil-
lance dont vous honorez,

Votre très-humble, très-obéissant et dévoué
serviteur,

A.-E. CERFBERR.

PREMIÈRE JOURNÉE.

Condamné ! mot terrible ! situation affreuse ! honneur et liberté, j'ai tout perdu ! La justice me frappe ; la société me repousse ; ma propre conscience aussi me condamne !

J'étais heureux ; j'aurais pu l'être du moins si, entraîné par de funestes passions, des compagnies détestables, je ne m'étais insen-

siblement engagé dans la voie du crime. J'ai fermé les yeux sur les bords de l'abîme qui s'ouvrait sous mes pas; je me suis étourdi sur mes fautes, j'ai étouffé la voix accusatrice de mon cœur, et je suis tombé, de chute en chute, dans l'horrible misère où je suis plongé!

Je m'en souviens : ma précocité d'intelligence faisait la joie de ma famille. Mon vieux père, ouvrier honnête et laborieux, souriait à mes premiers succès; et ma mère, aujourd'hui désolée, baignée de larmes, inclinée vers la tombe que lui creuse mon inconduite, ma mère, pour laquelle j'aurais donné ma vie, aimait à répéter que son fils serait la consolation et le soutien de sa vieilleuse. Combien de sacrifices ne s'est-elle point imposés pour m'élever! Dès le matin, avant le jour, et le soir encore, bien avant dans la nuit, ses mains, qui ne reposaient jamais, préparaient ma nourriture, raccommodaient mes vêtements. Elle ne cessait de veiller, la pauvre femme, sur son enfant chéri. Son ingénieux amour s'épuisait en efforts pour

m'adoucir les premières peines de la vie; mais l'espérance la soutenait. Courage! se disait-elle, courage! mon fils, quand je serai vieille, infirme, que les glaces de l'âge éteindront mon ardeur, mon fils me rendra tout cela. Laborieux et honnête comme son père, il se mariera; à son tour, il aura des enfants. Combien j'aimerais ces pauvres petits êtres, comme je les presserai, mille fois le jour, sur mon sein! Avec quelle usure le bon Dieu, alors, récompensera les soucis, les ennuis, les labeurs de trente années!..... Et ma pauvre mère, s'élançant, en imagination, vers ce doux avenir, fredonnait une chanson; et de mes mains enfantines je caressais son doux visage; mes larmes coulaient: ah! c'étaient les larmes de l'innocence!

Que ce souvenir me cause de tortures!... Mes crimes me paraissent plus grands; comment ai-je pu à ce point oublier ma mère? Par quel fatal entraînement de fautes et de circonstances regrettables, suis-je devenu si différent de ce que j'étais dans mon

enfance ? Les leçons maternelles n'avaient donc pas de racines dans mon cœur ? La religion dont ma pauvre mère suivait si saintement les préceptes n'est donc qu'un vain mot, une institution sans attraits, une morale sans puissance ! Et Dieu, Dieu qui m'abandonne, n'a donc point d'action sur le monde, puisque j'ai fait tant de mal, et qu'il ne m'a point arrêté sur la pente du crime !

Malheureux ! criminel ! mille fois plus criminel encore dans mes pensées que dans mes actes, j'accuse la religion et Dieu lui-même ? Hélas ! n'ai-je point accusé ma mère ? Méprisant ses leçons et ses souffrances, ses conseils et ses prières, ne me suis-je pas détourné pour ne la point voir ; ne me suis-je pas éloigné pour ne point l'entendre ! Quand Dieu parlait dans ma conscience, qu'ai-je fait, misérable ? N'ai-je point invoqué toutes les passions de l'enfer pour vaincre les craintes salutaires qu'il m'inspirait ! Qu'ai-je fait de la religion ? J'ai tourné ses préceptes en dérision ; je me suis efforcé de ne plus

croire, et je suis devenu incrédule parce que j'oubliais les lois de sa sublime morale !

Ah ! si je m'étais toujours rappelé cette auguste cérémonie où la candide enfance vient, aux pieds des autels, s'élever, pour la première fois, jusqu'à la Divinité, en s'unissant au corps du Sauveur ; si je m'étais représenté la figure vénérable du pasteur, entouré d'une troupe de jeunes enfants à qui sa main distribuait les dons du ciel dont son visage reflétait les doux rayons, la joie des familles convoquées au divin banquet, la naïve piété des communicants, le saint enthousiasme dont j'étais animé, non ! non, jamais je n'eusse failli ! la justice et la société n'appesantiraient point leurs bras sur ma coupable tête !

QUINZE JOURS APRÈS.

Je me trouve au milieu de gens revêtus de la livrée de l'infamie. Ils me regardent en souriant : c'est le cynisme du démon. Le silence règne dans la prison ; mais les regards m'annoncent l'habitude du crime ; mais les conversations dérobées dont je saisis les lambeaux clandestins, me font voir la dégradante abjection des êtres qui m'entourent.

Les uns, doués d'esprit et de formes séduisantes, représentent le crime sous des dehors aimables. Le vol cesse, à leurs yeux, d'être une action réprouvée par les lois de la nature; ce n'est plus qu'une simple opération soumise à des chances diverses. Ils ont été malheureux le jour où, convaincus de ce crime, ils n'ont pu, par l'audace de leurs mensonges, égarer la justice et s'épargner un châtement. Ils ont, disent-ils, couru les hasards de la guerre. Plusieurs fois vainqueurs, plusieurs fois vaincus, ils payent leur dette et recommenceront, après leur sortie, le métier infâme qui les a fait condamner. Ils se glorifient de leurs scélératesses comme un soldat de ses exploits. C'est un jeu d'adresse : on vante la valeur du plus habile ; on admire ses ressources, ses calculs ; on envie son rare sang-froid, sa présence d'esprit. Ne dirait-on pas, à les entendre, que le vol est légitime ?

Ah ! je réfléchis ! ce n'est point le voleur qui est criminel : c'est la société qui est coupable. Puisque la fortune appartient au

plus fin, la société a tort de punir le voleur : c'est une révoltante injustice ! Elle abuse de sa force pour opprimer l'homme adroit qui exerce son industrie. Tant pis pour la dupe, honneur au fripon ! O société ! que ta tyrannie est pesante ! je vois clairement, aujourd'hui, en écoutant les paroles hâtives de mes camarades, que le monde est renversé : les voleurs méritent-ils d'être punis ? leur adresse, leurs talents, leur mérite devraient leur procurer les jouissances de la vie, la considération et la liberté. Pourquoi l'état de voleur ne serait-il point une profession licite, reconnue, patentée ? Ceux qui craindraient d'être dépouillés se tiendraient sur leurs gardes ; ils se défendraient comme ils pourraient : le voleur en serait quitte pour n'avoir point réussi.

Je m'exalte à cette pensée : mon voisin SYBOISE, jeune homme au langage fleuri, à la voix mielleuse, qui paraît si bien compatir à mes douleurs, dans les courtes phrases qu'il vient de m'adresser, en l'absence du surveillant, m'a fait comprendre cette vérité.

Je suis bien sot, ma foi ! de déplorer ma faute ; je ne dois regretter que ma captivité : ah ! si j'étais libre ! . . . Patience ! cela viendra ! . . .

Oh ! mon Dieu ! me trompé-je ? suis-je éveillé ? Hélas ! mes yeux sont bien ouverts. Je m'aperçois, oui, je suis sûr que ma montre a disparu . . . mon sang se glace dans mes veines ; une sueur froide couvre tout mon corps ; ma langue immobile se dessèche dans mon palais. Oh ! oui ma montre vient de m'être volée ! Grand Dieu ! j'y tenais presque autant qu'à ma vie. Le jour où je quittai la maison paternelle pour faire mon tour de France, mon père, ma mère et mes petites sœurs me conduisaient hors de la ville. Ils étaient désolés ; mes sœurs m'étreignaient dans leurs faibles bras . . . chacune d'elles m'avait fait un présent . . . mon père retenait ses larmes, et sa voix mal assurée trahissait son émotion : j'étais troublé moi-même et attendri. Au moment de nous séparer, ma mère, en m'embrassant, me dit d'une voix entrecoupée : « Etienne ! tiens !

« prends cette montre que j'ai achetée pour
« toi avec le fruit de mes économies. Voilà
« deux ans que je travaille pour en amasser
« le prix. Garde-la en souvenir de ta pauvre
« mère, et chaque fois que tu en fixeras
« l'heure, rappelle-toi qu'au même moment
« je prie pour ton bonheur. » En même
temps elle me passa une petite médaille au cou . . . je me penchai sur son épaule . . . J'embrassai mon père et mes sœurs, je m'arrachai à leurs caresses en pleurant et m'éloignai. Mes pieds chancelaient sous le poids de ma douleur. Depuis je ne les ai plus revus . . .

Je n'ai jamais voulu me séparer de la montre que j'avais, jusqu'ici, précieusement conservée. J'ai enduré la faim, toutes les misères, sans consentir à me défaire, même pour un instant, de ce précieux gage de la tendresse maternelle. En entrant dans cette prison, je suis parvenu à la dérober aux regards des gardiens. J'aurais mieux aimé perdre la vie que ce cher objet de l'aimable sollicitude de ma mère. Pourtant on me l'a ravi !

Le cruel qui s'en est emparé n'a point eu pitié des malheurs du pauvre prisonnier. Oh ! si je pouvais le connaître, si je pouvais l'atteindre et me venger ! Misérable ! puisse ma fureur te punir de ton forfait ! J'arracherais de ton corps, en lui infligeant mille tortures, ton âme damnée, ton exécration ! Je sens la colère souffler dans mes veines l'ardeur de la vengeance !

C'est SYBOISE ! oui ! je le vois à son sourire moqueur ; c'est SYBOISE qui, voulant pratiquer ses infernales théories sur le disciple qu'il essayait de façonner à son art détestable, m'a ravi la seule consolation qui me restait dans l'horreur de cette prison ! Je cours à lui ! voilà du fer. Mort ! mort à l'infâme ! je n'aurai de repos que, lorsque, expirant à mes pieds, il exhalera, sous mes coups, son dernier soupir !

APRÈS HUIT JOURS DE PUNITION.

Il a fui, le lâche, au moment où j'allais le punir. Des prisonniers l'ont dérobé à ma juste fureur ; ils ont arrêté mon bras, et, joignant l'insulte et le sarcasme à leur brutalité, ils ont ri de ma colère et m'ont frappé moi-même. Quand les surveillants sont venus, attirés par mes cris, pour rétablir l'ordre, ils m'ont accusé. SYBOISE, d'un air hypocrite,

s'est alors avancé, et, feignant d'ignorer l'objet de mon ressentiment, il a osé prétendre que je n'étais furieux contre lui que parce qu'il n'avait pas voulu condescendre à mes desirs. Aussitôt tout l'atelier, d'une commune voix, a témoigné contre l'innocent. Pas un seul sur quarante n'a pris ma défense. La parole m'a manqué pour plaider ma cause : je suis resté confondu devant cette perversité profonde. Alors, vaincus par l'unanimité de mes accusateurs, les gardiens m'ont traîné au prétoire. Le directeur m'a interrogé avec bonté ; j'ai balbutié, ne sachant me défendre. Il m'a condamné, convaincu de ma faute, à passer plusieurs jours au cachot ; il a ordonné qu'on me rasât la tête avant que je rentrasse dans mon atelier. SYBOISE était là en face de mon juge ; SYBOISE m'accusait, et ses dignes complices continuaient leur rôle horrible, en proférant leurs mensonges avec une audace incroyable.

Me voilà rendu aux travaux qui me sont imposés. Je fournis ma tâche quotidienne. Du produit de mes labeurs j'adoucis un peu

la rigueur de mon sort. Ma bonne conduite a déjà disposé l'administration en ma faveur. On reviendra sur mon compte : SYBOISE subira, plus tard, le juste châtement de son crime,

N'avais-je pas eu la folie de me laisser entraîner par ses trompeuses doctrines ? Sous le poids de la funeste atmosphère qui m'environne, disposé, par mes déplorables habitudes, à croire à de si criminelles théories, n'avais-je pas prêté l'oreille aux paroles séductrices de SYBOISE ? Voler, n'est-ce pas une action parfaitement légitime, me disais-je ? tant pis pour la dupe ; honneur au fripon !

Ah ! oui ! Satan avait glissé cet affreux principe dans mon cœur ! Pourtant, j'ai couru sur SYBOISE pour lui faire expier le larcin dont je suis victime. Eh ! quoi ! suis-je fou ? je considère le vol comme un acte licite, et je veux me venger sur SYBOISE !

Certes, je suis insensé ! j'avais raison de vouloir punir ce scélérat ; j'avais tort d'écouter ses conseils.

Si je trouve horrible le vol qu'il a commis

à mon préjudice, pourquoi ne trouverais-je point coupables les vols qu'on commet au préjudice des autres? Ce qui est un mal pour moi est un mal pour tout le monde; ce qui est un crime envers moi est un crime envers chacun. Ce n'est pas seulement parce que ma montre m'avait été donnée par ma mère qu'il est affreux de me l'avoir dérobée; c'est parce qu'elle était ma propriété; que je l'avais acquise légitimement; que personne autre que moi n'avait des droits sur elle, que je pouvais seul en disposer; qu'elle devait être sacrée pour tout l'univers.

Si je l'avais acquise du fruit de mon travail, elle m'aurait appartenu au même titre; car y a-t-il quelque chose de plus légitime que le salaire de nos labeurs, le fruit de nos épargnes? Quoi! du matin au soir j'épuiserais mes forces à produire, je m'imposerais des privations pénibles, et un lâche fainéant, sans craindre l'impunité, viendrait me ravir le précieux lot de mes sueurs? Arrière une telle doctrine, malheur aux vils scélérats qui vivent du produit de leurs larcins. La société

garantit justement la propriété, et punit avec raison les êtres odieux qui violent ses lois.

La plus simple réflexion, un rayon de bon sens a suffi pour me ramener à la vérité. Où en serions-nous, bon Dieu! si chacun pouvait impunément se procurer, par la fourberie, les richesses que d'autres acquièrent par leur travail! SYBOISE se parerait du produit de ses vols, et moi, sa victime, je n'oserais pas même m'en plaindre! Cette idée me révolte. Il y a une justice; ses lois sont salutaires; elles m'imposent des devoirs; mais elles me garantissent des droits.

D'ailleurs, si le vol était permis, tous les crimes pourraient l'être également. Il ne serait pas plus mal de tuer son voisin que de lui prendre ce qu'il possède. Dès que tout appartient à l'astuce et à la force, il n'est plus de limites à leurs attentats. Lors même que SYBOISE ne m'eût point volé, comme il est le plus faible, je pourrais lui plonger le fer dans le sein, et si même il était le plus fort, rien ne m'empêcherait de le surprendre dans l'ombre et de le faire mourir. Mais je ne se-

rais ni toujours le plus fort, ni toujours le plus fourbe, un autre pourrait venir me tuer à mon tour. Ah ! si la société ne veillait pas sur nos têtes, si coupables qu'elles soient, la terre serait bientôt déserte ; les hommes, victimes de leurs propres forfaits, s'enseveliraient sous les ossements des uns et des autres !

Au reste, si la propriété doit être sacrée, la vie, le plus cher de nos biens, doit l'être d'avantage. Il n'appartient à personne de la ravir à son semblable. Je ne reconnais que trop tard la sublime sagesse des commandements de Dieu :

Le bien d'autrui tu ne prendras
Ni retiendras à ton escient.

Homicide point ne seras
De fait ni de consentement.

C'est sur ces fondements que la société a établi ses lois. Hélas ! j'en ai méconnu la sainteté. Je me suis joué de ses foudres : je suis en prison !

TROIS MOIS DE CAPTIVITÉ.

Quarante hommes travaillent dans cet atelier : quels sont-ils ? Par quel enchaînement de circonstances fatales se trouvent-ils, comme moi, plongés dans cet abîme ? Comme moi, ont-ils reçu de leurs familles une éducation honnête ? Quelles passions ont pu les jeter entre les grilles d'une prison ! Quels crimes ont-ils commis ?

Ils sont tous coupables. La plupart l'avoient même avec cynisme ; mais par quels degrés sont-ils descendus à l'infamie ? Ils ne croyaient donc point en Dieu ? Ils ne craignaient donc ni sa justice, ni le courroux de la société ? Leurs funestes penchants avaient donc une si grande puissance qu'ils ne savaient y résister ?

Je me surprends à faire ces réflexions, et pourtant je suis coupable comme eux ; comme eux, j'ai méconnu les lois de l'honneur, de la probité, de la sainte morale ; comme eux, je n'ai point écouté la voix de ma conscience. Mes bras, comme les leurs, entraînés par les plaisirs, n'ont point arraché au travail la nourriture de mon corps.

Cependant, je vois le vice avec dégoût ; le crime ne m'inspire que de l'horreur. Je connais déjà la plupart des forfaits que ces hommes expient dans ce lieu de châtement, et c'est la grandeur même de ces actions scélérates qui soulève mon cœur d'indignation : je me croyais méchant ; je ne suis donc qu'égaré ?

BLINDAISE est âgé de 40 ans environ. Il est fort et robuste ; il pourrait vivre du fruit de son travail, car il est, entre tous, le plus habile ouvrier de cet atelier, et pourtant BLINDAISE subit ici sa cinquième condamnation. Condamné à cinq ans de prison pour un premier vol, à l'âge de 22 ans, cette peine sévère ne l'a point corrigé. A peine sorti, il a repris sa coupable industrie ; la justice l'atteignit de nouveau et le condamna plus sévèrement. Il recommença, se fit encore condamner ; enfin, il expie par 10 ans de captivité les vols dont il était l'auteur.

Etrange, criminelle nature ! La privation de la liberté est une peine qu'il redoute. Cependant, il a tout fait pour ne point être libre. A peine rendu à la société, il recherche les connaissances de la prison, passe ses jours dans l'orgie, hante les mauvais lieux, épuise ses ressources, contracte des dettes qui le mettent sous la dépendance des malfaiteurs, et se hâte de demander au crime une existence que le travail pourrait honorablement lui fournir. Tous les sentiments

de la plus vulgaire probité se sont effacés de son cœur. Il ne sait plus si le bien et le mal sont des choses distinctes. Le mal est son élément, sa vie. Cet homme n'a plus de conscience, il n'a plus d'affections, plus de famille, plus d'amis. Il s'est rendu étranger à la terre entière, qui le repousse et l'exècre. Malheureux ! tu ne penses donc jamais au Dieu qui te jugera, aux tourments de l'enfer qui t'attendent.

BOUCHAUX est un jeune homme d'un caractère facile. Enfant naturel, et, dès ses plus jeunes ans, abandonné à lui-même, il est en quelque sorte prédestiné à la malheureuse existence qu'il mène ici. Il n'est point l'âme des crimes qu'il commet : il est l'aveugle instrument des misérables qui le dominent et le poussent. S'il avait été placé de bonne heure sous de meilleures influences, il est probable qu'il ne se fût pas mal conduit ! Je le plains plus que je ne le hais.

Mais, que penser de SOREL, qui appartient à une bonne famille, à une femme laborieuse et honnête ? C'était un ouvrier litho-

graphe fort habile. Il jouissait d'une certaine aisance. Fils unique d'une vieille mère qui l'adore, il a commencé par les folies qu'on met généralement sur le compte du jeune âge et qui sont bien plus le fruit de coupables habitudes. On le maria : il pouvait trouver le bonheur près de la femme qu'on lui donna ; mais l'ambition lui fit quitter sa province pour aller à Paris y chercher fortune. Bientôt, poussé par ses penchants, adonné à de grossiers plaisirs, il rechercha la compagnie des mauvais sujets, fit des dettes qu'il ne put payer, des billets qu'il laissa protester, puis, pour sortir d'embarras, il eut la coupable pensée de contrefaire des signatures, et se fit condamner pour faux. Sa malheureuse mère s'est ruinée pour l'arracher à l'opprobre ; elle désintéressa tous ses créanciers ; cependant, le fait était si évident, la faute si considérable, qu'elle n'a pu, malgré toutes ses démarches, détourner de sa tête la condamnation qu'il subit dans cet établissement pénitentiaire. La mère est réduite à la mendicité, et sa femme, sa jeune

femme, trompée, trahie, déshonorée, nourrit ses enfants du faible produit de ses labeurs et des privations qu'elle s'impose.

BLAISE m'inspire encore plus d'horreur. Sa figure hypocrite décèle la funeste industrie de cet homme pervers. Il a l'air caressant, l'œil langoureux ! le sourire sur les lèvres. On sent l'affectation dans son extrême politesse ; il cherche à séduire, pour tromper ; BLAISE est un escroc. Il est impossible de se représenter les ruses infernales de ce misérable, dont toutes les pensées et toutes les paroles n'ont d'autre but que de faire des dupes. Flatteur, obséquieux, toujours prêt à servir les bas instincts des hommes ; il cherche à se rendre agréable, utile, nécessaire, puis il trompe : il n'y a rien de sacré pour lui. C'est, peut-être, le plus dangereux de tous ; car il fonde son art sur la corruption, dont il est l'agent le plus actif. Des êtres de cette sorte ne devraient jamais être libres.

En voici d'autres qui ont porté une main homicide sur leurs semblables : la condes-

cendance du jury leur a épargné le dernier supplice ; ils conviennent eux-mêmes qu'ils méritaient la mort. Ce sont des natures farouches, des âmes sauvages, à qui le spectacle de la souffrance cause du plaisir. Comment peut-il se faire, grand Dieu ! que de si criminelles existences soient éclairées par ton soleil ?

A côté d'eux, je vois des hommes dont les passions brutales n'ont respecté ni la candeur de l'enfance, ni l'innocence de la première jeunesse. Je suis bien méchant, mais jamais ma pensée ne s'est égarée jusqu'à songer à déchirer le voile pudique qui rend le jeune âge si sacré. De tous les crimes, c'est le plus affreux, le moins compréhensible et le moins pardonnable. Il n'est pas de tortures que ne méritent les infâmes qui, par cet odieux attentat, se ravalent au-dessous de la brute. L'homme descend donc quelquefois à la bestialité ?

Eh ! pourrais-je en douter, en coudoyant, horreur ! en coudoyant SAUVAGE, condamné pour avoir tenté d'assassiner sa mère ? Oh !

à quelle triste condition suis-je tombé par ma faute ! vivre au milieu de ces criminels , réduit à être leur égal , à me sentir près d'un parricide !

Ma mère chérie ! Pardonne-moi mes égarements ! Rends-moi ton amour ; je veux reconquérir ton estime. Je suis trop malheureux au sein de cette corruption. Ah ! j'expie douloureusement mes crimes et l'oubli de mes devoirs. Les êtres dégradés qui m'entourent me font douloureusement réfléchir sur un passé d'iniquités, et la vue d'un fils qui a porté ses mains sacrilèges sur l'auteur de ses jours ranime ma tendresse pour toi ! L'honneur n'a jamais eu plus de prix à mes yeux ; la vertu ne m'est jamais apparu avec plus de charmes ; les saintes lois de la morale et les doux préceptes de la religion n'ont jamais parlé avec plus d'éloquence à mon cœur !

UN JOUR DE RÉFLEXION.

J'admire la sagesse des règlements de cette maison ; car je commence à mieux en comprendre l'esprit. Lorsque j'en franchis le seuil glacial, le directeur, entouré des chefs de l'administration, me lut un court exposé des devoirs imposés aux détenus. Le silence, qui est l'inflexible loi de la maison, me révolta profondément. Quoi ! pensais-je,

je vais être contraint de rester cinq années dans cet enfer sans oser ouvrir la bouche ! Je ne pourrai pas même, le matin, en me réveillant, m'informer de la santé de mon voisin ! Je n'aurai pas la distraction innocente d'une conversation avec mes camarades d'infortune ! Mais ce régime odieux va m'abrutir ! mais cette loi tyrannique est une aggravation de la peine que la justice m'inflige. Suis-je donc deux fois coupable, pour mériter d'être deux fois puni ? Si quelque chose peut adoucir les misères de la captivité, c'est le commerce de ses semblables. Puis enfin, est-ce possible ! on renferme, pêle-mêle, tous les condamnés et on leur dit : vous ne parlerez pas. Est-il une puissance humaine capable de retenir la langue d'une multitude d'hommes réunis ?

J'avais tort ; je le reconnais. Trois mois passés dans cette maison m'ont fait réfléchir sérieusement sur la règle du silence, et je suis saisi d'admiration devant la sagesse qui l'a inspirée.

Quelles conversations pourrais-je entrete-

nir avec mes compagnons ? Aucune nouvelle ne pénètre dans l'établissement ; nous ne pouvons donc nous entretenir de ce qui se passe au dehors. L'administration fait bien de ne pas nous permettre de nous procurer les nouvelles qui circulent sur les affaires publiques ; car notre position nous exclut momentanément du mouvement social. Que pourrions-nous dire d'ailleurs sus ces questions ? Quel attrait peuvent-elles avoir pour des hommes qui ont besoin de se réhabiliter aux yeux de la société avant de songer à prendre part à ses luttes, à ses crises, à ses intérêts ? Il ne manquerait pas de se manifester au milieu de nous des théories diverses. Chacune aurait ses partisans ; des discussions sans nombre ne tarderaient pas à s'élever et nous serions exposés à des querelles, source de désordre, élément actif d'indiscipline.

Ce ne sont pas là, d'ailleurs, les sujets ordinaires de conversations entre les détenus. J'ai pu m'en convaincre dans la maison d'arrêt où j'ai passé quelques mois avant d'être

transféré dans cette maison centrale. Les plus corrompus et les plus méchants s'érigent en professeurs d'immoralité; ils tirent vanité de leur expérience; ils vantent leurs crimes, et mettent leur gloire à faire des adeptes. Puis! quelle horreur! La pensée se refuse à concevoir de telles scènes: les lois de la nature outragées!! Le vice dans toute sa laideur! le cynisme et l'infamie, étalant leurs audacieuses et dégoûtantes orgies! Justice du Ciel! épargne-moi de pareils spectacles!

Il est certain que le vice se propage plus vite que la vertu. Il est si aisé de faire le mal; si difficile de faire le bien quand on s'est écarté de la bonne voie et qu'on est entouré de méchants, que le vice se dépouille insensiblement de sa laideur et qu'il se pare des plus brillants attraits. Ne me suis-je pas senti séduire par les paroles de SYBOISE? Le plus habile sera toujours le plus corrompu parmi les condamnés; le plus pervers sera toujours le mieux écouté. Les moins méchants se gâteront donc à leur contact: ils

sortiront plus corrompus de la prison et deviendront, à leur tour, des criminels endurcis: il vaut mieux ne pas écouter les perfides conseils des scélérats.

La captivité doit être une épreuve et non une école de perversité. Le moyen de nous empêcher de nous corrompre est donc de nous isoler les uns des autres, et puisque nous sommes confondus dans les mêmes ateliers, dans les mêmes dortoirs, il faut bien nous prescrire le silence pour arriver à ce but suprême.

ENCORE UNE RÉFLEXION.

L'homme peut-il rester , au milieu de ses semblables, dans un complet mutisme ? Pourquoi non ? Depuis plusieurs mois que je suis dans cette maison, je n'ai échangé de paroles qu'avec mes chefs. Je n'ai pas été tenté, à la suite de la scène où Synoise a joué un si affreux rôle, de tromper la surveillance des gardiens, en entretenant, à la dérobée, des

conversations clandestines. J'ai trop de mépris pour les traitres qui l'ont aidé à consommer son crime, pour nouer des relations avec eux. Cependant, je ne suis ni plus malade, ni plus triste. Je n'ai pas besoin de me contraindre pour garder le silence; je m'abstiens de parler, sans effort et sans peine. On n'aime à s'entretenir qu'avec les gens vers lesquels vous entraîne une secrète sympathie. Puis-je en avoir pour mes compagnons? Je connais leurs vices; je vois où ils conduiraient mes pas. Serais-je assez fou pour me perdre après avoir été averti par un premier malheur?

Non! j'aime mieux garder le silence le plus absolu. Après tout, ma peine finira; ma conduite peut, du reste, la faire abréger, et la contrainte, en supposant que j'en éprouve une en ce moment, aura nécessairement son terme.

Le régime du silence ne m'a point abruti: je sens que mon esprit n'est ni moins vif, ni moins libre qu'avant ma condamnation. Je suis surpris, quand je parle à mes chefs,

de retrouver les paroles avec la même facilité qu'autrefois. J'essaie ma langue; je ne la trouve pas enchaînée. Je sens même que, le silence m'habituant à la réflexion, mes facultés grandissent à mesure que mes pensées s'approfondissent.

Il m'arrive de choisir un sujet sur lequel je me propose de méditer pendant plusieurs jours. Je le prends, je le considère, je le retourne de tous côtés, je le creuse, je le creuse encore, jusqu'à ce que je l'aie épuisé.

Je ne saurais décrire le charme que j'y trouve. Il s'étend à mesure que j'y songe davantage, il se revêt de mille formes séduisantes. Mon esprit s'y complait; mon cœur même s'y intéresse. Ordinairement je l'examine avec attention; je cherche les divers moyens de l'envisager; puis, je me pose des objections que je combats; d'autres objections se présentent encore, je les réduis en poussière; une lutte vive, animée, s'établit en moi; tout mon être y prend part, et je me surprends en nage, comme si je sortais d'une furieuse bataille où j'aurais bravement payé de ma personne.

Dernièrement j'avais choisi pour sujet *la justice* ; car je tombe instinctivement, de préférence, sur des questions de cette nature. La justice n'est point un vain mot, pensé-je ; elle existe parmi les hommes ; mais a-t-elle été créée par eux, ou bien est-elle indépendante d'eux ? — Je vais d'abord l'envisager comme étant leur création. — Je verrai bien si je dois lui donner une origine plus élevée, après l'avoir examinée sous ce point de vue. — Je suppose donc que la justice est humaine dans son origine comme dans ses effets. Qu'est-ce qui a pu l'inventer ? — Mais la justice peut-elle avoir été inventée ? — Pourquoi non ! Les hommes ont bien inventé la société. — Allons donc ! repris-je, la société n'est pas l'effet d'une invention, mais l'œuvre de la nécessité. Les hommes sont faibles ; seuls, ils sont impuissants pour satisfaire à leurs besoins ; il faut qu'ils se réunissent pour se fortifier ; cette nécessité les rend mutuellement dépendants les uns des autres. La société n'a pas d'autre origine. — Ma foi ! je n'y avais jamais songé ! La plus

simple réflexion me met sur la voie d'une importante vérité. — Voyons ! Poursuivons ! La société est donc l'œuvre de la nécessité. — Dans ce cas, l'union est le premier besoin des peuples ; car à quoi leur servirait-il de se constituer en une vaste association s'ils devaient être divisés, puisque c'est pour s'aider réciproquement qu'ils se sont réunis. L'union est donc la première des lois ; mais pour qu'elle se maintienne, pour qu'elle ne soit jamais altérée, il faut des lois. . . . Ah ! me voilà revenu à la justice ; la justice, c'est la loi. . . .

Non ! la loi n'est point encore la justice ! La loi peut prendre sa source dans l'organisation sociale ; mais la justice doit dominer la loi. Si même les hommes ne vivaient point en société, s'ils étaient épars dans les forêts, le meurtre ne serait pas moins un crime, et celui qui porterait une main homicide sur son semblable serait passible de la justice de Dieu.

Lors même que les lois ne puniraient ni le vol, ni la fraude, ni l'attentat aux mœurs,

ces abus de la force ou de l'astuce en seraient toujours coupables : le glaive de la société serait inactif, mais la justice de Dieu ne serait point enchaînée.

La justice est donc d'essence divine : celle des hommes n'en est que le reflet. — Bah ! je me trompe ; je m'abuse. Dieu est trop haut, et nous sommes trop bas pour qu'il s'occupe de nous. Règle-t-il l'existence du frêle vermisseau que j'écrase sous mes pieds ? — Insensé ! il l'a bien créé, ce vermisseau, pourquoi son existence lui serait-elle indifférente ? Puis-je pénétrer tous les mystères de sa sagesse ? Mais ne répugne-t-il pas à l'esprit de penser que Dieu donne la vie, et cesse de s'occuper des êtres qui l'ont obtenue de sa bonté. Quoi ! l'homme serait le roi de l'univers par son intelligence, par les nobles facultés dont il est doué, et Dieu, qui lui donne l'empire du monde, ne veillerait pas sur ses jours !

C'est vrai ! Dieu n'est point trop haut pour exercer sur l'homme sa suprême influence ; mais mes passions et mes vices me mettent

trop bas pour sentir suffisamment la grandeur de son action. C'est par sa justice, dont il a gravé le principe sacré dans nos cœurs, qu'il nous gouverne ; car la justice, c'est la notion du bien et du mal : ce n'est pas autre chose.

Je m'éclaire ! oui ! je vois enfin ta sublime lueur, ô céleste rayon qui viens réchauffer mon âme ! Jamais la société ne me parut plus belle ; jamais ses lois ne se montrèrent plus saintes à mes yeux. Et j'ai pu les enfreindre, j'ai pu me rendre coupable, je me suis révolté contre la légitime autorité du salutaire principe qui garantit les droits et la liberté des hommes ! Juste Dieu, je me prosterne devant ton auguste majesté. Ah pardonne mes coupables erreurs ! Non ! je n'avais jamais réfléchi, jamais je n'étais rentré en moi ; le recueillement n'avait point replié mon âme sur elle-même. Je suivais étourdiment le torrent de mes vices. Des plaisirs ! il me fallait des plaisirs et de l'argent pour m'en repaître : j'ai volé ! malheureux que je suis !!!

INCIDENT.

On vient de découvrir un nouveau crime dans la maison : un vol a été commis. Le chef de l'établissement a fait une enquête. GROS-JEAN, SYBOISE et PHILIDOR sont compromis par les aveux de leurs camarades. On parle d'appeler le procureur du roi : déjà GROS-JEAN, PHILIDOR et SYBOISE sont en cellule. Les ordres les plus sévères sont donnés pour

qu'ils ne communiquent avec personne, et des mesures sont prises pour les tenir au plus rigoureux secret.

Il règne une grande agitation dans toute la maison ; les gardiens se donnent beaucoup de mouvements ; on se chuchote à l'oreille. Il est certain qu'on s'attend à de grands événements ; beaucoup sont compromis ; ceux de mon atelier tremblent presque tous ; jamais je ne leur ai vu un visage plus attéré. Ils sont donc bien coupables !

Moi seul je suis calme. N'ayant rien à craindre de l'enquête, je suis tranquille. Quel bonheur d'avoir une conscience à l'abri du reproche ! Je compare mon état au trouble des détenus qui craignent d'être atteints par la sévère justice du directeur. Il y a, au fond de ma conscience, un secret contentement dont j'éprouve un bonheur infini. C'était bien différent, lorsque, quelque temps après le vol qui m'a fait condamner, j'appris qu'on était à la recherche du coupable. Je m'étais défait de tout ce que j'avais pris. Il n'en restait rien dans mon garni ; j'en avais

même dissipé les produits dans de folles orgies pour m'étourdir sur les conséquences de mon crime. Cependant je tremblais ; la nuit se passait sans sommeil ; je ne prenais plus de nourriture ; j'étais préoccupé des recherches de la justice. Rien ne pouvait me trahir, je le croyais du moins ; j'avais pris toutes les dispositions imaginables pour m'empêcher d'être découvert ; j'avais poussé les précautions jusqu'à la plus infernale ruse. N'avais-je point fait mes arrangements pour faire porter les soupçons sur un autre, sur un pauvre innocent qui, jamais, n'avait failli, un honnête père de famille ? On l'arrêta, en effet, et, durant plusieurs jours, il resta au secret. J'étouffais la douleur que me causait la vue de ses malheureux enfants, plongés dans une affreuse misère, de sa femme éplorée, pour me réjouir au fond de mon coupable cœur, d'avoir échappé aux investigations du procureur du roi. J'affectais la plus grande tranquillité, et même une gaieté que je m'efforçais de rendre naturelle. Personne n'apercevait la moindre altération

sur mon visage, et je m'applaudissais de mon adresse!

Pourtant, à quelles tortures mon âme n'était-elle point livrée? La crainte et quelquefois le remords m'accablaient sans cesse: tous les tourments de l'enfer consumaient entièrement mon être. Puis, je faisais des projets; je voulais fuir; mais la réflexion me faisait craindre de m'avouer coupable, lorsque j'avais l'espérance de n'être point découvert. D'ailleurs, je n'avais plus d'argent pour entreprendre un voyage hors de mon pays; enfin la justice pouvait encore m'atteindre dans l'exil. C'est dans cette cruelle angoisse que je passai plusieurs mois. Les rigueurs de la captivité sont la béatitude du paradis à côté des souffrances inouïes d'une telle anxiété. L'innocent sur lequel j'avais fait planer les soupçons, était rendu à sa famille et déplorait amèrement le malheur qui l'avait frappé. On paraissait avoir renoncé à poursuivre un crime qui ne laissait point de traces, et je commençais à me tranquilliser, quand j'appris tout à coup que le receleur venait d'être arrêté, par suite de nouveaux

crimes dont on l'accusait d'avoir acheté les produits. C'était un misérable qui spéculait indignement sur les voleurs. Pour un objet qui valait 800 francs, je n'avais pu en obtenir que 70; car je n'ai jamais profité de mon crime que pour une misérable somme, dépensée, hélas! dans des orgies avec la femme qui m'a trahi! — On fait des perquisitions chez cet usurier: on trouve parmi une foule d'objets volés, celui qu'il m'avait acheté; on le questionne, on le presse; il ne peut nier devant l'évidence, et prend le parti de dénoncer tous ceux à qui sa coupable industrie le rattache. Il ne me connaissait pas; mais ma maîtresse à laquelle je n'avais pourtant pas confessé mon crime, avait été chargée, par moi, de lui porter le fruit de mon vol. Je prétendais qu'un de mes camarades m'avait prié de lui procurer de l'argent au moyen de ces objets dont la propriété lui appartenait. Elle me comprit à demi-mot, courut chez le receleur, m'en rapporta 50 francs, en gardant 20 francs pour elle et ne me parla jamais de cette affaire. Seule-

ment, à partir de ce jour, elle devint plus exigeante. Je ne pus jamais satisfaire à tous ses désirs. A chaque instant je la trouvais en larmes, se plaignant de manquer du nécessaire lorsqu'elle avait tout en abondance; je ne la voyais plus occupée; elle ne me commandait pas le crime, mais elle m'y excitait journellement par ses doléances.

Le vieux GEFROY donne des renseignements peu certains, car il ne connaissait pas JULIE; mais on parvient à la trouver; on la confronte: elle pouvait nier. GEFROY n'était pas sûr: elle avoue tout, et me charge avec une ardeur dont je ne la croyais pas capable. On m'arrête: on me traîne en prison. JULIE se porte mon accusatrice; elle paraît courroucée d'apprendre que je l'ai fait participer à mon crime, et m'accable de ses reproches. Pourtant, elle en a profité; elle m'aurait rendu plus coupable encore, si je n'avais résisté à ses larmes. Ce n'est pas d'elle que j'attendais des marques d'ingratitude; mais Dieu voulait que je fusse puni par l'endroit le plus sensible de mon cœur: j'adore ses décrets et je bénis son nom.

Je sens aujourd'hui les douceurs d'une bonne conscience. Tandis que mes compagnons sont frappés de terreur, je suis calme et heureux. Qu'on les jette tous au pied du tribunal, je resterai seul sans trouble et sans crainte. Ah! pour un profit illicite que de peines ne se prépare-t-on pas! Si les coupables calculaient seulement les chances fatales qu'ils ont à courir pour prix des faibles avantages que leur procure un gain illégitime, ne s'arrêteraient-ils pas sur le bord du précipice, et ne reculeraient-ils pas épouvantés?

Je ne plains pas les individus compromis dans cette circonstance. S'ils ne s'étaient point attachés à tromper la surveillance des gardiens, s'ils avaient scrupuleusement observé la règle du silence, si sagement prescrite par l'administration, ils ne se seraient point exposés à se pervertir les uns les autres, et n'auraient point trempé dans le nouveau crime qui leur est reproché. Ils ne seraient pas sur le point d'être plongés dans un abîme de misère.

Peut-être me fussé-je laissé entraîner,

comme eux, dans le complot dont ils vont être victimes, si je ne m'étais renfermé dans la stricte observation des lois de cet établissement. J'aurais déjà donné accès au venin que SYBOISE essayait de souffler dans mon cœur : un peu plus, et j'étais perdu sans retour. Mais Dieu a veillé sur moi : il a vu que je n'étais point tout à fait corrompu ; il a eu pitié de ma mère dont les ferventes prières l'ont sans doute touché.

J'avais prédit à SYBOISE le châtement de son crime ; voilà le bras de la Providence qui s'appesantit sur lui. Hypocrite ! fourbe ! que vas-tu devenir ? Jamais la justice des hommes ne punira tous tes forfaits. Puisses-tu vivre éternellement dans cet enfer, puissent tous les maux de ce monde t'accabler à la fois ! Un cœur aussi pervers, une âme aussi scélérate ne mérite aucune commisération. Nul châtement n'égalera tes forfaits. Je sens ma fureur s'allumer à ton seul aspect. Si je pouvais me lever pour t'accabler, je souffrirais mille maux pour aider à te punir. Te voilà bien fier de tes doctrines, bien heureux de

tes succès. Une nouvelle infamie va peser sur toi ; ah ! ce matin, comme tu avais l'air abattu, comme tu paraissais effrayé ! Sois donc satisfait de tes principes ; ils aboutissent à la honte : c'est le partage des êtres qui te ressemblent !

JE RETROUVE MA MONTRE.

Elle est retrouvée ! je la serre en la baisant avec transport sur mes lèvres ; voilà le seul objet qui me reste, en ce moment, de ma malheureuse mère ! Quel bonheur ! ah ! j'oublie tous les maux de la captivité, en retrouvant ma montre, présent chéri de l'être que j'aime le plus, bien que je l'aie le plus offensé ! Je la regarde, je la retourne mille fois

pour mieux la considérer : c'est bien celle que ma mère me donna le jour où je la quittai, en me disant : « J'ai travaillé deux ans « pour l'acquérir du fruit de mes veilles et de « mon économie ; garde-la en souvenir de ta « pauvre mère : chaque fois que tu jetteras « les yeux pour y voir l'heure, songe que « mes prières, au même instant, montent « pour toi vers le Très-Haut. »

Que fait-elle, cette malheureuse mère ? Je n'ai pas osé lui apprendre ma condamnation et le triste lieu où je me trouve ; mais la nouvelle de ma faute sera parvenue jusqu'à elle et ses larmes ne tarissent plus. Mon vieux père essaye vainement de la consoler, mes jeunes sœurs la caressent sans pouvoir tarir ses pleurs... Elle me plaint peut-être... Non ! peut-elle plaindre le fils odieux qui accable sa vieillesse ? C'est un ingrat, doit-elle dire, dans l'amertume de sa douleur ; c'est un ingrat qui m'a oublié dans les folles orgies du vice et du crime. Si j'avais été près de lui, peut-être l'aurais-je retenu sur le bord du torrent qui l'a entraîné dans l'abîme. Ne

devait-il pas songer à sa mère absente ? Pouvait-il perdre la mémoire de mes bienfaits ? J'ai donc vainement imploré le ciel en sa faveur, je me suis inutilement épuisée pour lui : mes conseils, mes prières, mes leçons ne lui ont donc point profité ? Ingrat et mille fois trop coupable, pourquoi n'as-tu pas plongé un poignard dans le sein qui t'a porté, plutôt que de briser mon cœur par les plus infernales tortures ?

Mon vieux père est près d'elle ; il ne laisse échapper que de rares paroles ; car il renferme sa douleur et ne la laisse éclater que par l'altération de ses traits. Courbé par le chagrin plus encore que par l'âge, il considère ma mère avec amour : quelques soupirs difficilement étouffés trahissent ses pensées.

Le déshonneur, se dit-il en lui-même, le déshonneur est entré dans ma maison ; j'avais amassé pour mes enfants, à force de labeur et d'épargnes, un petit avoir qui m'assure le repos dans ma vieillesse ; je croyais atteindre le bonheur et je languis dans les tourments ! N'avais-je pas pourtant maintenu les tradi-

tions de probité de ma famille ? Mon père ne m'avait transmis que le seul héritage d'une réputation pure, et je me suis étudié à la garder intacte : ce bien précieux, mon fils me l'a ravi !

Mes sœurs, malgré l'insouciance d'un âge aussi tendre, prennent part à la tristesse du foyer domestique ; elles ont cessé leurs rires folâtres. Sérieuses et pensives, elles n'osent détourner les yeux de leur ouvrage. Il reviendra, dit l'ainée, il reviendra parmi nous ; sa conduite vous rendra le calme et la joie ; il ne nous quittera plus et réparera ses fautes. . . Non, répond la plus jeune, il ne se séparera plus de sa famille ; car je l'aimerai tant, je serai si bonne et si gentille pour lui qu'il voudra toujours rester à la maison.

Oui, mes doux anges ; oui, je le sens, si jamais nos parents m'accordent leur pardon, je n'aurai d'autre but que de leur faire oublier mes désordres et mes crimes.

Quelquefois, je me reporte au jour de ma naissance : j'étais, le premier né, le premier gage des chastes amours d'un ménage uni.

Mon père était fier d'avoir un fils ; il me prenait dans ses bras, me comblait de caresses, faisait mille rêves dorés pour mon avenir. Instants de bonheur, trop tôt passés, par quel torrent d'amertume ne les ai-je point fait disparaître !

Cette pensée pèse sur mon âme comme un poids qui m'écrase ; je suis atterré par le souvenir : remords de ma conscience, expiation terrible !

A la suite du vol commis dans la maison, le directeur a fait faire une fouille générale pour saisir tous les objets qui avaient disparu. Ma montre a été retrouvée, à la place de SYBOISE, dans un trou qu'il était parvenu à creuser sous le carrelage de l'atelier. D'autres objets se trouvaient avec ma montre. PHILMOR, pressé par le désir d'atténuer son crime, a fait des aveux : on est sur la trace des complices par les mains desquels, malgré l'active surveillance, on parvenait à vendre les vols au dehors. Ma montre devait prendre le même chemin. PHILMOR a tout dit. La vérité s'est enfin fait jour ; tant il est vrai

qu'un crime ne reste ni toujours caché ni toujours impuni. Le directeur, homme juste autant que sévère, indigné des mensonges dont j'ai été victime, m'a fait venir, m'a rendu ma montre, et, devant les détenus assemblés, a fait l'éloge de ma conduite. Depuis plus de six mois que je suis dans cette maison, on n'a pas eu un reproche à me faire ; les gardiens et le fabricant vantent ma résignation, ma soumission, mon aptitude au travail. Les paroles du directeur m'ont profondément touché. S'il m'avait toujours paru redoutable, comme il me parut humain et sage, en me parlant de mes fautes, en m'exhortant à les expier, en m'entretenant de ma famille ! Aussi, depuis ce moment, ma colère contre SYBOISE ne laisse plus de place qu'à la pitié. Je le plains plus que je ne désire son châtiement ; je suis suffisamment vengé par l'estime et la bienveillance de mes chefs. Puissé-je me réhabiliter à leur yeux : ce sera un premier pas dans la voie du bien et de l'honneur.

UNE LECTURE

La prévoyance de l'administration a doté cet établissement d'une riche bibliothèque. J'ai cherché des distractions dans la lecture : au réfectoire pendant mes repas, sur la cour durant la promenade, je lis les meilleurs ouvrages. Jamais je n'avais pris tant de plaisir dans cet exercice ; car mes yeux se détournaient toujours des livres avant ma captivité.

Quelquefois je dévorais à la hâte les détestables feuilletons dont les journaux salissent quotidiennement leur colonnes ; mais la lecture avait peu de charme pour moi. Je préférais les plaisirs des plus ignobles théâtres et ceux des plus dégoûtantes orgies. Depuis que je suis captif, mon esprit ayant besoin d'un aliment, j'ai tourné mes goûts vers la lecture pour laquelle je me passionne. J'y trouve une nourriture d'une substance solide, d'un suc rafraichissant pour mon âme, des conseils salutaires et la source de réflexions sérieuses sur les périls de la liberté.

Il faut en convenir, bien que cet aveu coûte à mon orgueil, la liberté est funeste à certains êtres ; les hommes faibles ne savent point résister à leurs vices : car pour être vertueux en liberté, il faut une certaine force, une certaine grandeur d'âme qui n'est point le partage de l'homme passionné dont les habitudes coupables enchainent la volonté. Ce n'est que par une bonne éducation que l'on peut nous préserver des dangers qui nous entourent. Des principes sévères, une piété

profonde nous donnent la force de résister au mal ; et c'est avec raison que le Sauveur du monde nous recommande, dans sa sublime prière, de supplier le souverain de toutes choses « de ne point nous laisser succomber à la tentation », car si Dieu, touché de nos désirs, ne nous tend pas une main secourable, la liberté n'est plus qu'un présent funeste ; nous commençons par le péché, nous finissons par le crime.

J'ai commencé mes lectures par les voyages. J'aimais à suivre les hardis explorateurs dans leurs courageuses recherches. Je ne sentais plus le poids des chaînes en suivant leurs pas au milieu des nations inconnues. Que de rêves n'ai-je point faits en étudiant les mœurs de ces peuplades ! J'ai désiré vivre au milieu d'elles, leur porter la civilisation, réunir des hordes de sauvages sous ma loi !

Que leur aurais-tu enseigné, malheureux ? la fourberie, le libertinage, les licencieuses horreurs que tu as puisées dans les sentines du vice et de l'infamie ; le vol qui t'a conduit dans les fers ! Ces sauvages qui ont à peine

la notion du Dieu créateur, ont du moins celle du bien et du mal. Tu les aurais initiés aux pervers principes de tes pareils; mais ils ne t'auraient point écouté; et toi qui voulais leur porter les fruits de la civilisation, tu aurais reçu des leçons de morale, et tu te serais sauvé de leurs carbets, honteux et confus d'avoir appris de ces hommes de la nature ce que tu avais si criminellement oublié dans ta patrie.

Après avoir parcouru les livres de voyage, j'ai voulu suivre les sublimes efforts de nos armées victorieuses. Avec quel enthousiasme, avec quel indicible entrainement ne me suis-je pas associé à la gloire de nos soldats! Je me sentais Français en lisant leurs exploits; quelle abnégation! quel courage! quel héroïsme! Oui! j'aurais suivi vos aigles victorieuses, vaillants guerriers, dont le souvenir est immortel, si j'avais vécu de vos jours! Peut-être aurais je conquis le signe de l'honneur dont j'aurais paré ma poitrine avec orgueil; toutefois j'aurais été votre émule, et la mort des batailles n'aurait point vu mon visage se couvrir de pâleur.

Ah! j'y songe! comment aurais-je affronté le trépas des braves, moi qui n'ai pu résister aux sollicitations d'une pensée scélérate! Non! je n'étais pas digne de partager vos fatigues et vos périls, nobles défenseurs de la France!

Dernièrement, le bibliothécaire me proposa les *Confessions de saint Augustin*; je les refusai, non que je connusse ce sublime ouvrage, mais parce que j'avais un éloignement infini pour tout ce qui portait un caractère religieux. Je ne connaissais point *saint Augustin*; mais c'était un saint, et cela suffisait pour me le faire rejeter avec mépris. Je me suis si souvent moqué de la religion et des saints, de l'Évangile et du Sauveur: c'était habituellement, parmi mes compagnons de libertinage, un sujet si fréquent de dérision, que je repoussais avec persévérance les livres qui traitent de pareilles matières. Je refusai donc les *Confessions de saint Augustin*, et j'insistai pour obtenir la vie d'un grand capitaine; mais après avoir lu celle-ci, je fus demander un autre ouvrage. Le hasard

fit qu'on m'offrit encore les *Confessions de saint Augustin*. Je ne pus réprimer un mouvement d'impatience, et je dis au bibliothécaire : « Pour Dieu, donnez-moi tout autre chose, mais ne me proposez jamais des livres de saints. » Il n'insista pas et me donna *Picciola* qui m'intéressa beaucoup.

Cependant, la lecture de ce roman étant achevée, j'allai le reporter et en demandai un autre. Le bibliothécaire, qui est un détenu, soit qu'il voulût me faire une plaisanterie, soit qu'il ne se rappelât plus mon antipathie pour les livres religieux, me proposa encore les *Confessions de saint Augustin*. Frappé de cette persévérance du hasard, et par suite d'un sentiment superstitieux, dont je ne fus pas maître, je répondis : « Eh bien ! donnez-moi donc ces malheureuses *Confessions* avec lesquelles vous me poursuivez sans cesse ; je veux en finir avec elles. Au reste, les confessions d'un saint doivent être curieuses, et s'il dit toute la vérité, je vais apprendre de belles choses. »

J'emportai donc le livre avec moi ; mais

j'eus de la peine à me décider à l'ouvrir. J'éprouvais une répugnance indicible à en commencer la lecture ; je m'y déterminai pourtant.

Triste préjugé d'une âme vicieuse ! Je reconnais mon tort. Jamais livre ne fit sur moi une plus salutaire impression. C'est avec étonnement que je reconnus une sorte de similitude entre le saint et illustre auteur des *Confessions* et le misérable criminel qui l'avait si longtemps méprisé ! Augustin a été, comme moi, un grand pécheur. Comme moi, adonné à toutes les débauches, il a commis de grandes fautes. Un larcin le rendit coupable ; mais ici s'arrête la ressemblance. Son âme ardente était capable des plus belles vertus. Son rare génie s'élevait au-dessus du vulgaire. J'aime la franchise de ses aveux, la grandeur de son repentir, l'admirable abnégation de son amour-propre et le légitime orgueil que, vers la fin de sa carrière, pouvaient lui faire éprouver ses succès, sa gloire et le respect des peuples.

Il ne dissimule pas les vices de sa jeunesse,

car il dit avec une naïveté enfantine : « J'ai
« autrefois désiré avec beaucoup d'empres-
« sement de me rassasier des plaisirs des
« sens ; je m'y suis adonné plein de mauvaises
« amours, de sorte que ma beauté s'est flétrie
« et que mon cœur s'est pourri devant les
« yeux du Seigneur, ayant tâché de plaire à
« ceux des hommes. . . . La concupiscence
« et l'âge s'étant rendus maîtres de ma rai-
« son, me entraînaient dans les précipices du
« vice, et me plongaient dans des torrents
« d'ordure. Pendant cette honteuse prati-
« que, mon Dieu, votre colère s'était allumée
« contre moi sans que je m'en aperçusse.
« J'étais devenu sourd au bruit de cette
« chaîne de chair qui me traînait captif, et je
« m'éloignais toujours de plus en plus de
« vous, et vous le souffriez. J'étais agité, je
« m'écoulais, et, tout brûlant d'impuretés, je
« m'épanchais comme à gros bouillons sur
« vos créatures, et vous vous taisiez ! »

N'est-ce pas là mon image ! hélas ! Moi
aussi, m'abandonnant à l'ardeur inconsidérée
des sens, j'ai méconnu la voix de mon Dieu.

Je me suis jeté dans l'abîme du vice ; mais,
moins heureux qu'Augustin, je n'ai pas eu
le temps de me reconnaître, de revenir sur
mes erreurs, et je languis dans une prison !
Je me retrouve tout entier dans les sublimes
Confessions de ce grand homme, mais je
n'oserais, comme lui, faire l'aveu de mes
crimes, car je ne les ai point expiés, comme
lui, par de longues abstinences, par une
pénitence volontaire et une longue carrière
d'admirables vertus. Comme lui, « je cou-
« rais avec tant d'aveuglement au mal, que
« me trouvant parmi ceux de mon âge, qui
« s'estimaient d'autant plus recommandables
« qu'ils étaient plus méchants, j'avais honte
« d'avoir quelque retenue dans mes débau-
« ches. De sorte que j'étais porté à mal faire,
« non seulement par l'attrait du plaisir, mais
« encore par l'attente de la gloire. »

Mais rien ne me touche davantage que sa
douleur au souvenir d'un larcin. Jamais je
n'en ressentis une pareille en songeant au
vol qui m'a fait condamner. Écoutons cette
partie d'une si belle confession :

« Quelque injustice qu'il y ait à dérober, je voulus faire un vol, et je le fis, non par la contrainte de quelque besoin, mais par un dégoût de l'équité et un excès de malice. — On le peut aisément juger, puisque je dérobai, non pas ce que je n'avais point du tout, mais ce que je possédais en abondance, désirant de jouir de la seule injustice de mon péché, sans m'arrêter à sa matière. Il y avait un poirier près de notre vigne, chargé de fruits qui n'étaient ni agréables à la vue, ni savoureux au goût. Une nuit, après avoir fait nos rondes ordinaires parmi les rues, nous allâmes, une troupe de fripons et moi, pour cueillir des poires, ce que nous exécutâmes en rapportant de grandes charges pour donner aux pourceaux. Que si nous fimes l'essai de quelques-unes de ces poires, ce fut seulement pour faire ce qui nous était défendu. »

Augustin s'accuse donc d'un larcin avec autant d'amertume que s'il s'était rendu coupable d'un vol. J'avais, d'abord, peine à

comprendre la violence de ses regrets, car un simple larcin avait si peu d'importance, si peu de gravité à mes yeux, que la faute ne me paraissait qu'une bagatelle innocente; mais j'ai mûrement réfléchi depuis, et je trouve que le mal est moins dans l'importance du crime que dans le crime lui-même. Si c'est un mal de dérober le bien d'autrui, le mal est le même quelle qu'en soit la valeur. Une pièce de 20 sous dérobée à un malheureux constitue un aussi grand crime que 1,000 francs soustraits à un riche. Dernièrement, notre directeur, homme juste et sévère, a puni avec rigueur un détenu qui avait pris, à un de ses camarades, une demiration de pain qui ne valait pas 10 centimes; mais l'action lui parut aussi coupable que s'il avait volé un sac de farine à un meunier. Il avait dérobé le nécessaire d'un pauvre, tandis que, dans le dernier cas, il n'aurait pris que le superflu d'un homme aisé! Le vol est donc un crime, si petit que soit l'objet dérobé. Je n'ai jamais mieux compris la justice du chef de notre établissement : je sens

à merveille les douleurs d'Augustin. Aussi m'écriai-je avec lui, lorsque s'élançant vers Dieu, il lui dit : « J'avoue que la jouissance
« des choses basses a quelque douceur, et
« qu'elle donne du contentement; mais cer-
« tes, ce contentement ne peut entrer en
« comparaison avec celui que vous faites
« goûter à un cœur dont vous êtes les chères
« délices. »

AUTRES DÉSORDRES DE S^T AUGUSTIN.

« J'allai à Carthage », dit saint Augustin,
« j'allai à Carthage, où je ne fus pas plus tôt,
« que je me vis engagé dans un grand nom-
« bre de folles amours. Je n'avais point
« encore d'amour, désirant néanmoins d'en
« donner aux autres, et par une secrète
« pauvreté, je me voulais mal d'être trop à
« moi, et trop libre des affections étran-

« gères. Je cherchai des objets à ma passion,
« et ma haine n'attaquait rien avec plus
« d'ardeur que ma propre sécurité, que ma
« vie exempte de pièges; car j'étais vide de
« vous qui êtes ma nourriture, ô mon Dieu!
« Ce qui rendait mon malheur plus déplorable,
« c'est que je n'avais pas faim de cette nour-
« riture, et même que ces aliments incor-
« ruptibles m'étaient à dégoût, non que j'en
« fusse rassasié, mais parce que plus j'en étais
« vide, moins j'en sentais le désir. Pour cette
« raison, mon âme toute languissante s'é-
« panchait au dehors, cherchant avec ardeur
« des chatouillements sensibles, qu'elle ne
« pouvait posséder sans inquiétude. C'est
« la vie que l'on aime dans les créatures :
« aimer, être aimé, m'était encore plus
« doux, quand la personne aimante se don-
« nait tout à moi.

« Je souillais donc la source de l'amitié des
« ordures de la concupiscence, et je noircis-
« sais la pureté de sa blancheur par une bru-
« tale débauche. Néanmoins, par une vanité
« insupportable tout sale et tout infâme que

« j'étais, je voulais paraître civil et poli. Je
« tombai ainsi dans les pièges de l'amour où
« je désirais d'être enveloppé. Mon Dieu! ma
« douce miséricorde! de quelle amertume me
« détrempâtes-vous le plaisir que j'en retirai,
« car enfin je fus aimé, et par des moyens
« secrets et pleins d'artifices, je possédai
« l'objet de mes affections. Ce lien de chair
« me pressait avec des nœuds extrêmement
« durs et vigoureux, afin d'être fouetté des
« verges de fer de la jalousie, des soupçons,
« de la crainte, des colères et des querelles.
« De plus, le théâtre qui était plein de ma
« misère et des germes de mon feu, me ra-
« vissait à moi-même par la vue de ses dan-
« gereux spectacles. »

Je me trouve tout entier dans ce passage. Moi aussi j'allai à Carthage, hélas, en quit- tant ma mère qui, comme celle de saint Augustin, avait amoureusement veillé sur mon enfance. Je me rendis à Paris où je ne tardai pas à chercher des objets à ma passion. Je courus aux théâtres, je me jetai dans de hon- teuses amours; je pris pour de l'amour la fu-

reur des sens. Je m'enlaçai dans des liens détestables. Je cessai de travailler pour courir après les plaisirs, et quels plaisirs! les bals où la prostitution étale avec cynisme ses horribles excès; les cabarets où les fainéants se plongent dans l'ivresse; les maisons infâmes, où les dangereuses compagnies recrutent un mauvais sujet de plus. Voilà ce que j'avais la sottise d'appeler des plaisirs! Je les achetais au prix de la misère, du mépris des honnêtes gens, des ennuis que cause le vide que tous ces plaisirs ne peuvent combler, des soucis qu'ils mettent dans l'âme, de la crainte et du remords qui en sont le partage.

Je sentais le péril et je n'osais m'y soustraire. Combien de fois, en entrant dans mon logis, accablé de fatigue et malade, ne me suis-je pas écrié, comme saint Augustin : « Ça, tout à cette heure, convertissons-nous sans délai ni excuse, que ce soit tout maintenant. » Cependant, comme lui, « pendant que j'avais de paroles au dessein de mon salut, je faisais quelque chose et je

« ne faisais rien : je ne retournais pas pour-
« tant à mes vieilles coutumes, mais je m'ar-
« rêtais tout court, comme si je reprenais
« haleine. Ensuite, je reprenais courage
« pour faire de nouveaux efforts, si bien
« qu'il ne s'en fallait qu'un peu que tout ne
« fût fait, et que je ne touchasse de la main
« ce que je tâchais d'atteindre. Je n'étais pas
« néanmoins encore où il fallait, et je ne
« tenais pas ce que je prétendais, appréhen-
« dant de mourir à la mort pour vivre à la
« vie. Le mal qui avait pris racine dans mon
« âme par la longue pratique que j'en avais
« faite avait plus de force sur moi que le
« bien avec lequel je n'avais point encore
« d'habitude.... Cette faible résistance de
« mes passions m'empêchait pourtant de me
« démêler entièrement de la chair, et de
« voler où votre grâce m'attirait, ô mon
« Dieu! Ces mourantes paroles de ma con-
« cupiscence n'avaient pas peu de force :
« Penses-tu pouvoir vivre sans ces doux
« charmes de la vie? Ce langage était
« encore trop languissant, car j'avais tou-

« jours devant les yeux des choses qui me
« sollicitaient puissamment.

« Je voyais la Chasteté qui se présen-
« tait à moi avec un visage qui n'était
« point maniéré, et qu'une certaine dou-
« ceur mêlée de chasteté rendait véné-
« rable. Et, essayant de me donner la con-
« fiance de l'approcher, elle me tendait,
« en souriant, les bras tout pleins de bons
« exemples. Elle avait dans le sein de jeunes
« enfants, de tendres vierges, de courageuses
« veuves, de sages vieilles, et des personnes
« de toute sorte d'âges et de conditions ; et
« surtout paraissait la Contenance, mère fé-
« conde d'un grand nombre d'enfants qu'elle
« a conçus de vous, mon Dieu, qui êtes son
« époux. Et parce que j'avais quelque crainte
« de me joindre à cette sainte compagnie,
« elle se moquait agréablement de moi, afin
« de me faire comprendre ma lâcheté. Quoi
« donc, ne pourras-tu faire ce que tant de
« jeunes enfants et de filles ont fait ? Crois-tu
« qu'ils se soient dégagés des attaches gluantes
« de la volupté par leur propre vertu, et

« qu'ils aient pu cela d'eux-mêmes, et non
« point par la faveur de Dieu ? D'où vient que
« tu t'appuies sur tes forces ? Jette-toi donc
« dans son sein amoureux ; il ne se retirera
« pas pour te faire tomber ; jette-toi hardi-
« ment, il te recueillera et te guérira. »

Mais je ne fus point confus, à l'exemple
du grand saint. De ce que je prêtais l'oreille
à la Volupté, je détournais les yeux de l'ado-
rable visage de la Chasteté, je restai sourd à
ses exhortations ; des camarades venaient
me secouer de ma torpeur, je n'opposais au-
cune résistance, je suivais leurs pas et cou-
rais plus ardemment que jamais vers l'abîme
d'iniquités creusé sous mes pas par leur
amitié funeste !

UN RETOUR VERS MA MÈRE.

Je n'ai jamais été si profondément touché, et je n'ai jamais versé de si abondantes larmes qu'en lisant les pages consacrées par saint Augustin à la mémoire de sa mère. Mon amour pour la mienne n'est pas moins vif ; aussi, mes regrets, ma douleur, mon remords de l'avoir offensée, d'avoir porté la mort dans son sein, m'accablent et me cau-

sent d'affreuses tortures. Son image se lève sans cesse devant mes yeux comme un témoignage accusateur de mes crimes.

Ma mère, bien que son éducation ne soit pas recherchée, me tenait toujours les meilleurs discours. Elle m'exhortait à bien me conduire, entretenait mon courage dans les premières épreuves de la vie ; elle me disait souvent : « Je suis déjà vieille , je ne tiens « plus au monde que par l'amour que je « porte à mes enfants , et par l'affection qui « me lie à ton père ; je ne suis attachée à la « vie que pour te voir heureux. Ton état et « le peu d'instruction que nous t'avons fait « donner te procureront la facilité de vivre « honorablement. Je voudrais être de dix « ans plus vieille pour jouir de ton bonheur. »

Je me rappelle ces paroles en lisant l'entretien de saint Augustin avec sa mère quelque temps avant qu'elle mourût : « Mon fils, « lui disait-elle, pour ce qui est de moi, je « vous avoue que rien ne me plaît plus dans « le monde : je ne sais ce que j'y ferais désor-

« mais, n'ayant plus rien à espérer. Une
« seule chose me faisait désirer de vivre en-
« core quelque temps, et c'était de vous voir
« catholique avant de mourir. Mon Dieu m'a
« fait cette faveur plus grande que je ne la
« demandais, puisque je vous vois, par le
« mépris de toutes choses, heureusement
« engagé aux devoirs de son service ; que
« ferais-je ici ? »

Ma mère ne pourrait pas se féliciter d'un bonheur semblable. Je ne lui ai pas donné la satisfaction d'être un bon chrétien, puisque je me suis détourné de la religion, que je l'ai méprisée, et me suis enfoncé dans la boue des vices et du crime. Cependant la sollicitude de ma mère égalait celle de sainte Monique ; son amour pour moi n'était ni moins grand, ni moins saint que celui de cette pieuse femme pour Augustin le pécheur. Ah ! cette pensée m'opresse ; mon âme en éprouve une douleur infinie !

J'ai versé de douces larmes avec saint Augustin sur la mort de sa mère. Il eut la consolation de recueillir ses dernières paroles.

Si la mienne était en danger, si le mortel chagrin que je lui cause la faisait mourir, je ne pourrais ni implorer son pardon, ni adoucir, par les marques de mon repentir et de ma douleur, l'amertume de ses derniers moments.

Voilà donc où t'ont conduit les égarements d'une jeunesse libertine, malheureux prisonnier ! Est-il une plus triste condition, se trouve-t-il un état plus déplorable ? Se sentir enchaîné loin de ceux qu'on chérit, ne pouvoir leur porter les consolations d'une conscience épurée, s'en séparer pour toujours, sans avoir pu, de leur bouche expirante, recevoir leur bénédiction ; rester sous le poids d'un éternel regret. Ah ! c'est trop souffrir pour les passagers bénéfices d'une action coupable.

C'est ici que se fait sentir la vengeance de Dieu : « Oui, sur cette terre, théâtre de
« tous les crimes, je vois écrites en caractères
« visibles pour tout homme qui a la
« foi, les menaces, les vengeances divines ;
« je tremble et j'adore aux souvenirs

« encore retentissants à mon oreille de la
« voix des prophètes de l'ancienne et de la
« nouvelle loi, qui font gronder sur la tête
« du pécheur les menaces de la justice divine
« (1). »

Cependant pourquoi le mal ? pourquoi le péché ? pourquoi cette sorte de fatalité que doivent subir, ce me semble, certaines âmes ?

Cette pensée me confond et m'accable.

Écoutons encore le même orateur chrétien dont je lisais dernièrement l'un des discours : il me semble que ses paroles sont empreintes d'un caractère de vérité qui doit commander l'attention (2).

« Si l'on contemple attentivement l'ordre
« général de la Providence, l'économie et la
« dispensation des dons de Dieu, naturels
« ou surnaturels, il faut bien nécessairement
« convenir que l'existence du mal moral, le
« péché commis dans le cœur de l'homme, ne
« saurait être attribuée, en au-

(1) Conférence de l'abbé Ravignan, 1846.

(2) Même conférence, 1846.

« cune manière à Dieu, et refoulée, pour ainsi
« dire, sous la responsabilité divine; car
« enfin, que voudrait-on? on voudrait appa-
« remment un ordre de choses, un état pro-
« videntiel, un monde et un homme pour le-
« quel le péché, la réprobation, la damna-
« tion fussent impossibles. Mais alors, c'est
« raisonner dans une hypothèse absolument
« chimérique. Ce monde existe, il est ainsi
« fait; il y a un ordre présent et actuel, et
« prétendre que l'homme doit en exclure le
« mal, le péché, c'est vouloir une autre hu-
« manité, un autre genre de rédemption et
« de salut; alors de conséquence en consé-
« quence, il faudrait nécessairement dire et
« conclure que Dieu n'aurait pas pu créer et
« produire pour l'homme et pour le monde
« un état de choses où le péché fût libre, où
« la condamnation à cause du péché libre-
« ment commis fût elle-même possible. Il
« faudrait donc exclure toute la puissance
« divine; car enfin, il n'y a d'impossible à
« Dieu qu'un seul ordre de choses, c'est cet
« état où le péché, où la condamnation se-

« rait fatalement encourue par l'homme, ce
« qui répugne à toute raison. C'est à cela
« qu'aboutit cependant une si grande er-
« reur. . . . S'il en était ainsi, ne me parlez
« plus de mal moral, de péché; ne me par-
« lez plus de vertu, d'héroïsme; car sous
« l'empire de la fatalité, il n'y a ni bien, ni
« mal, ni péché, ni châtement, pas plus que
« du jour qui tombe ou du fleuve qui s'é-
« coule. »

Mais pourquoi donc permet-il le péché?
Pourquoi laisse-t-il le crime s'exercer libre-
ment sur la terre?

« Quand on médite profondément sur la
« présence du mal moral, on est frappé de la
« grandeur des desseins de Dieu et de la
« magnificence de ses vues. . . . Je vois ici
« se manifester l'amour infini du bien, de la
« fidélité à la vertu; la justice divine elle-
« même me pénètre de respect et me saisit
« d'admiration. Dans l'exès même du mal,
« je vois la main de Dieu tirer un grand
« bien, en faire ressortir une solennelle et
« admirable réparation, en faire jaillir tout

« l'éclat d'une gloire plus brillante que si sa
« majesté n'avait jamais été violée. La bonté,
« la miséricorde divine se peignent à mes
« regards et à mon cœur sous les traits les
« plus ravissants qui me transportent, lors-
« que je vois tous les trésors de la grâce
« prodigués à ceux qui s'en montraient les
« plus criminellement indignes. Quand je
« vois la tendresse infinie de notre Père qui
« est dans les cieux, aller chercher celui qui
« croupit dans la fange, la justice de Dieu
« éclate à mes yeux. Elle brille d'une splen-
« deur toute céleste, quand, au milieu des
« combats et des épreuves du juste, je vois le
« juste couvrir la terre de bienfaits et pro-
« diguer, avec ses vertus, les manifestations
« les plus hautes du dévouement et de l'hé-
« roïsme (1). . . . »

Où, je le reconnais, si Dieu tolère le pé-
ché, c'est pour nous procurer le mérite de la
vertu. Il nous éclaire par sa religion. A nous
d'user de la liberté qu'il nous accorde pour

(1) Conférence de l'abbé de Ravignan, 1846.

mériter ses récompenses, ses bienfaits, son
amour; mais malheur aux coupables! Dès ce
monde ils sont sévèrement punis; le bras
du Juge suprême s'appesantit sur eux, et
c'est par la douleur que nous causent les
chagrins de ceux que nous aimons, c'est par
les maux qu'il nous fait endurer, que nous
subissons le juste châtement de nos fautes.
La découverte de mon crime que j'attribuais
au hasard est due à la vigilante action du
Ciel, et je suis en prison; c'est le premier
châtiment que j'éprouve. La peine sans
bornes que le souvenir de ma famille, et
surtout de ma mère, me fait ressentir, est le
second châtement que Dieu m'inflige; car je
souffre dans ceux que j'aime et qui pleurent.
Le Ciel a ainsi préparé dans mon cœur les
éléments de la souffrance qu'il m'impose
pour prix de mes iniquités. Dieu juste!
j'adore enfin tes sages décrets; je courbe
mon front dans la poussière, je m'humilie
devant ton nom sacré! Épargne ma pauvre
mère, ô mon Dieu! Rends-lui le calme et la
paix de l'âme! Venge-toi sur moi, mais cou-
vre-la de ton bouclier protecteur!

LE SILENCE.



Le silence, et toujours le silence ! exécration ! vengeance inutile de l'administration ! Impitoyable rigueur ! une pensée me préoccupe, je n'ose la communiquer à mon voisin ; car l'œil sévère des gardiens me signale aussitôt, et je suis puni ! Mon cœur doit se fermer aux sentiments de l'amitié, car je ne puis l'ouvrir au compagnon d'in-

fortune qui partage mes ennuis. Si je le vois souffrir, je ne puis lui en marquer mon chagrin ; quand je gémiss en secret , il ne m'est pas permis de puiser des consolations dans ses paroles. Pas la moindre distraction, pas la moindre diversion à l'horrible monotonie de la captivité ! Oh ! les tortures de l'inquisition, la faim et le plus dur labeur n'approchent pas de cette gêne inventée par le génie d'un tyran ! Je suis au milieu de mes semblables ; mille fois le jour je me sens entraîné à échanger quelques mots et je suis contraint de réprimer ce désir innocent ! La rupture du silence est considérée comme une faute immense ; une légère infraction est élevée au rang des délits. Mais cette contrainte est affreuse ! Je préférerais qu'on me chargeât de fers, qu'on me plongeât vivant dans un tombeau que de subir cette loi cruelle.

Habitué, dès mon enfance, au libre épanchement de mes pensées, je ne puis me soumettre à cette règle impitoyable. Il faudrait, pour l'observer, avoir les vertus d'un trap-

piste. N'est-ce pas le comble de la déraison d'exiger de moi, tout d'un coup, la force de volonté que ce religieux n'obtient qu'après des années d'efforts, de prières, de privations volontaires, de recueillement et de piété ?

Telle était, ce matin, la pensée qui se glissait sourdement dans mon esprit. J'arrivai à l'atelier dans un état d'excitation impossible à décrire. Je ne cherchais qu'une occasion de me mettre en révolte ouverte contre mes chefs, et j'aurais bravé les punitions les plus sévères pour satisfaire un besoin de vengeance.

Cependant je me calmai peu à peu. L'inspecteur chargé de la direction des travaux vint à passer, et considérant mon ouvrage, regarda mon livret et vit que je dépassais ma tâche depuis longtemps. Il voulut bien m'adresser quelques éloges ; il me dit qu'il avait signalé ma bonne conduite à M. le directeur. Aussitôt ma secrète colère s'apaisa comme un feu que le vent vient d'éteindre, et je songe à présent à cette soudaine fureur

qui s'était emparée de mon âme : j'étais donc insensé !

Le silence n'est point une peine pour l'homme qui veut sincèrement se renfermer en lui-même, replier ses pensées sur son cœur. Ainsi que je l'ai déjà remarqué mainte fois, l'homme qui pense n'est jamais seul. N'ai-je pas les souvenirs de ma vie ?

Il est vrai qu'il en est d'amers et de douloureux ; mais j'en ai aussi de doux et de charmants. Mon imagination se peut complaire dans le tableau rétrospectif de mes plus jeunes années, de ces jours de candeur et d'innocence où mon cœur palpait aux premières émotions de la vie. Durant la semaine, je travaillais chez un patron rempli de bonté et de bienveillance. Il m'initiait à tous les secrets de sa profession, car je n'étais qu'apprenti ; j'éprouvais un charme infini à m'instruire de ses leçons, et chaque progrès que je faisais était, pour moi, la source d'un plaisir extrême. Le dimanche j'allais me promener après avoir assisté avec ma mère à la célébration du service divin ;

je parcourais la campagne tout émaillée de fleurs, et parée d'une brillante verdure, avec des compagnons de mon âge. J'ouvrais mon âme aux douces sensations qu'y excitent les merveilles de la nature. Vers la saison des fruits, nous obtenions souvent la permission d'en cueillir. Cela ne manquait jamais de donner lieu à de joyeux ébats, à de folâtres plaisirs. D'autres fois, nous louions un bateau, et déjà, nochers presque expérimentés, nous remontions lentement le fleuve dont les rives verdoyantes étalaient à nos yeux les riches produits d'une végétation variée. Je rentrais le soir ; j'embrassais ma mère qui avait préparé la collation autour de laquelle se réunissait notre petite famille. Mon père racontait toujours quelque anecdote nouvelle ; c'étaient des épisodes de ses campagnes, car mon père avait servi l'empire et souffert des désastres de la malheureuse guerre de Russie. Ses récits ne manquaient jamais de me captiver ; et quand il avait fini une histoire, je le priais avec instance d'en recommencer une autre. Quelques voisins

survenaient ensuite, le soir ; des jeunes gens de mon âge et de douces jeunes filles accompagnaient leurs parents. Nous organisions des jeux enfantins ; l'heure tardive de la retraite venait nous surprendre au milieu des plaisirs innocents et purs de notre âge.

Quand je reporte mes pensées vers cette époque, encore peu éloignée, de ma tendre jeunesse, je m'élançai vers l'avenir ; car ma captivité aura son terme. Je rentrerai dans la société après avoir acquitté ma dette envers la justice. Tout ne fut pas fini pour moi sur le seuil de la prison. Je vous reverrai, lieux enchanteurs de mon enfance ! Je vous retrouverai, joyeux compagnons de mes premiers plaisirs ; je vous rendrai le repos, vertueux parents que j'ai désolés ! Rien ne m'empêchera de me réhabiliter aux yeux de la société, de rentrer en grâce auprès de mes concitoyens. Ma bonne conduite pourra s'accommoder de la surveillance à laquelle je suis assujéti ; je n'aurai rien à craindre de la police, en menant une existence irréprochable et laborieuse. Le monde n'est pas

impitoyable ; il ouvre une porte au repentir !

Je trouverai une compagne pour m'aider à porter le fardeau de la vie ; je l'entourerai de soins, de respect et d'amour. Près d'elle, je puiserai le bonheur que j'ai toujours vu me fuir dans les honteuses liaisons que j'ai formées jusqu'ici. C'est au foyer domestique que se trouve cette paix de l'âme, unique source de jouissances sans remords. Autour de moi grandira ma famille, à laquelle les leçons de l'adversité me permettront d'inculquer de sévères principes. Avec quelle sollicitude n'élèverai-je pas mes chers enfants ! En rachetant mes fautes passées par une probité sévère, je m'efforcerai de ne point les faire rougir de celui dont ils tiendront le jour. Je veux qu'on me cite comme le modèle de l'époux et du père. Si je parviens à reconquérir les droits civiques, que j'ai perdus, je me montrerai jaloux d'en faire un bon usage. Oui ! oui ! je le sens, le bonheur peut encore me luire, comme le doux rayon qui réchauffe dans son cachot le pauvre prisonnier !

Tout dépendra de moi ; mais rien ne s'y opposera. Que me font donc les rigueurs de la captivité ? Mon imagination ne peut-elle pas s'élaner à travers les barreaux de ma prison, pour contempler cette félicité future ? Que dis-je ? c'est précisément à ses rigueurs salutaires que je dois les élans consolateurs de mon esprit ! Contraint au silence, ne pouvant m'étourdir dans les conversations immorales de mes compagnons, j'exerce mes facultés à la méditation. Soudain, mon esprit s'agrandit ; ma religion se fortifie, mon imagination s'étend ; le monde moral que je porte, en moi-même, s'élargit ; je ne sens plus la contrainte ; mon ame est libre !

MON LIVRE DE PRIÈRES.

L'homme n'apprécie pas les choses dont la jouissance est à sa portée. Il va toujours plus loin qu'il ne faut pour trouver ce dont il a besoin. Cette réflexion m'est inspirée par mon livre de prières. Depuis que je suis dans cette maison, j'ai voulu en avoir un pour suivre les offices ; je me suis borné à y lire la messe ; jamais je n'ai songé au tré-

« sor que j'avais entre les mains. Il est vrai que je n'avais jamais eu la pensée de le feuilleter plus loin que l'office; mais, dernièrement, n'ayant point de livre de lecture, puisque la distribution ne s'en fait que le dimanche, j'ai eu la curiosité de jeter les yeux, par hasard, sur tout ce qu'il contient; et j'avoue, à ma confusion, que j'y trouve les préceptes d'une morale qui ne peut avoir que Dieu pour auteur.

Je commence par l'avertissement, et j'y remarque des réflexions fort justes sur l'utilité de ce petit volume.

« Comme la vie de la plupart des hommes, « y est-il dit, est remplie de travaux, d'occu- « pations et d'affaires qui dissipent l'esprit, « et qui attachent le cœur, on a cru que « rien ne pourrait être plus utile que de « leur procurer de courtes lectures où les « vérités les plus imposantes sont dévelop- « pées, et mises en leur jour par des prin- « cipes tirés la plupart de l'Écriture sainte « et des saints Pères. Le but que l'on s'est « proposé est de rapporter l'homme à lui-

« même, à ses devoirs, à son souverain bien, « qui est Dieu même. »

La Journée du chrétien commence par le calendrier des saints. Chaque jour, j'y trouve donc, en peu de mots, un modèle à suivre, une courte exhortation, un précieux encouragement; c'est ainsi que le 22 avril je lis : — Saint Georges, martyr. — « La « persévérance est la vertu qui nous doit « couronner; oubliez donc le passé et son- « gez à l'avenir; pensez à la couronne qui « vous est préparée. Dieu, qui est témoin « de votre combat, vous donnera pour ré- « compenser l'éternité bien heureuse. »

Il n'est rien de plus convenable à ma position. En effet, la persévérance me manque; je ne puis oublier le passé et ne songe point assez à l'avenir; je me décourage et m'attiédis, car je ne pense pas que Dieu est témoin de mes combats intérieurs; qu'il tiendra compte de ma faiblesse et de mes efforts. Si j'avais plus de confiance en Dieu, je ne me laisserais pas vaincre dans la lutte que je livre au dedans de moi, au démon du mal qui s'est glissé dans mon sein.

Je passe aux prières du matin ; j'y trouve des maximes de l'Écriture sainte comme celle-ci du 72^e psaume : « Ceux qui s'éloigneront de vous, Seigneur, périront ; vous perdrez tous ceux qui vous abandonnent pour se prostituer aux créatures. »

N'ai-je point, hélas ! n'ai-je point abandonné les voies du Seigneur pour me vautrer dans la fange ? Je périrai donc sous le poids de sa colère ! Le feu de la vengeance consumera donc mon être ! La mort éternelle étendra son linceuil brûlant sur mon âme coupable ! N'est-il donc plus de pardon ? lors même que mon âme serait dévorée d'une soif ardente pour vous, ô mon Dieu ! que ma chair, pressée de la même ardeur, soupirerait après vous dans cette terre déserte, sans route et sans eau (ps. 62), serais-je à tout jamais banni de votre royaume ?

Non ! Dieu n'est point impitoyable ! Ne trouvais-je pas dans le même livre : « Déclarons au Seigneur et confessons nous-mêmes notre injustice, afin qu'il nous remette l'impiété de notre péché ? » (ps. 31.)

Je puis donc espérer, et c'est ainsi que l'espoir se trouve à côté de la crainte ; l'encouragement mêlé à la sévérité. Justice céleste ! je te reconnais à ce double caractère !

Je m'arrête aux commandements de Dieu : toute la religion est dans ces dix préceptes. Adorer Dieu ; sanctifier le jour qui lui est consacré ; honorer ses parents ; respecter la vie et la propriété d'autrui ; vivre simplement ; garder la foi jurée ; être chaste, voilà donc toute la morale de cette religion, qui me paraissait si redoutable ? Je suis le plus misérable des hommes, puisque je l'ai violée, cette sainte loi dont l'observation suffisait au bonheur des sociétés.

Les commandements de l'Église m'indiquent les devoirs qu'il me faut remplir pour suivre la loi de Dieu. Il y a bien longtemps que je ne me suis approché des saints autels, et Pâques arrive ! je n'ai point encore pensé à me conformer au quatrième commandement. Je suis effrayé de l'obligation de confesser mes fautes et de me réconci-

lier avec le Dieu créateur, qui est mon souverain juge. Je n'ose parler à mon Seigneur, parce que je ne suis que cendre et poussière ; mais, répandez sur moi, ô mon Dieu ! l'esprit de grâce et de prière ; aidez-moi dans ma faiblesse, afin que, comme je ne sais rien demander comme il faut dans la prière, le saint Esprit lui-même prie pour moi par des gémissements ineffables (Zac., 12, Rom., 8) ! Conduisez-moi dans la voie de vos préceptes ; c'est tout ce que je désire (ps. 118). Je suis prêt ; rien ne m'empêchera de garder vos commandements. Les pécheurs m'ont environné et comme entouré de leurs cordes ; mais je n'ai point oublié votre loi. Souvenez-vous, ô Seigneur ; souvenez-vous de la parole que vous avez donnée à votre serviteur ; j'y ai mis toute mon espérance !

L'examen de conscience pour la confession m'éclaire sur mes penchants ; je réfléchis, en le lisant, sur mes passions ; je cherche à découvrir la source de mes crimes ; la vérité qui m'inonde est comme le soleil qui remplit la terre de sa lumière, développe

tous les plis et replis de son sein doré, et lance, de toutes parts, ses rayons brûlants (à Sixte-hymne). Je vois où je pêche ; l'ombre la plus légère, dissipée par les clartés de la religion, n'enveloppe plus ma pensée de ses ténèbres.

Toutefois, je sens la nécessité de la pénitence ; les sept psaumes qui m'y invitent sont pleins d'une vive éloquence qui me pénètre d'une crainte salutaire. Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis faible ; guérissez-moi, Seigneur, parce que mes os sont ébranlés. Je m'épuise à force de gémir ; je baigne mon lit de mes pleurs ; je le perce de mes larmes.

Heureux ceux dont les iniquités sont effacées et dont les péchés sont pardonnés. Courbé et abattu sous le poids de ma misère, je marche tout le jour avec un visage triste et défiguré. Je sens dans mes flancs une ardeur qui me brûle ; je suis tout languissant et tout brisé ! Mon cœur est dans le trouble et dans l'inquiétude ; mes forces m'abandonnent et mes yeux sont éteints. Ayez pitié de

moi, mon Dieu, selon l'étendue de votre miséricorde! Effacez mon iniquité, selon la grandeur et la multitude de vos bontés!

ENCORE UN COUP D'ŒIL

SUR MON LIVRE DE PRIÈRES.

Non-seulement je trouve, dans ce petit livre, de belles pensées, de douces consolations, mais encore une poésie pleine de grandeur et d'harmonie. Ses accents me touchent et m'émeuvent, m'exaltent et m'attendrissent; ils élèvent mon âme vers le Ciel et la soutiennent dans les divines régions où elle se complait. « Venez! Esprit créateur, venez visiter

« ceux qui font gloire de vous appartenir ;
« remplissez de votre grâce ceux que vous avez
« formés ! Nous vous adorons comme notre
« consolateur ; nous vous bénissons comme
« notre défenseur ! Vous êtes par excellence
« le don du Très-Haut , la source de la jus-
« tice et de la vie, le feu sacré de la charité,
« la divine onction qui nous consacre au Dieu
« suprême. Venez donc, ô pur Esprit, venez
« éclairer nos âmes par votre lumière, ré-
« pandre l'amour divin dans nos cœurs. Sou-
« tenez notre faiblesse par les secours con-
« tinuels de votre grâce. Vous m'arroserez
« avec l'hysope, et je serai purifié ; vous me
« laverez et je deviendrai plus blanc que la
« neige. Nous vous adorons, Dieu Tout-Puis-
« sant ! et nous vous reconnaissons pour le
« Seigneur de l'univers. Toute la terre vous
« révère comme un Père et la source éter-
« nelle de tout être ! »

Plus loin , je trouve cette hymne tou-
chante :

« Le soleil, sur son déclin, annonce la nuit
« prochaine par l'affaiblissement de sa lu-

« mière ; c'est ainsi que notre vie s'avance
« d'un pas précipité vers sa fin.

« Divin Sauveur qui , les mains étendues
« vers la croix, appelez à vous le monde en-
« tier, faites que nous aimions sincèrement
« la croix, et qu'unis à vous jusqu'au dernier
« soupir, nous expirions entre vos bras. »

Plus loin :

« Les ouvrages du Seigneur sont grands
« et toujours proportionnés à ses desseins.
« Tout ce qu'il fait publie ses louanges et sa
« grandeur ; et sa justice demeure éternel-
« lement. Le Seigneur, qui est plein de mi-
« séricorde et de tendresse, a éternisé la
« mémoire de ses merveilles ; il a donné la
« nourriture à ceux qui le craignent. Il se
« souviendra de son alliance dans la suite de
« tous les siècles ; car il a fait connaître à
« son peuple la puissance de ses œuvres, en
« lui donnant l'héritage des nations. La vérité
« et la justice éclatent dans les ouvrages de
« ses mains. Toutes ses ordonnances sont
« stables et fidèles ; elles sont immuables

« dans tous les siècles ; elles sont fondées
« sur la vérité et la justice. Il a envoyé un
« Sauveur à son peuple pour le racheter ; il
« a établi son alliance pour jamais. Son nom
« est saint et redoutable ; la crainte du Sei-
« gneur est le commencement de la sagesse.
« Tous ceux qui règlent leur conduite sur les
« mouvements de cette crainte salutaire ont
« la vraie intelligence ; la louange du Sei-
« gneur ne finira jamais.

« Heureux l'homme qui craint le Seigneur,
« et qui met tout son amour dans ses décrets !
« Sa postérité sera puissante sur la terre ;
« la race des justes sera comblée de béné-
« dictions. La gloire et les richesses seront
« dans sa maison ; sa justice est éternelle. La
« lumière se lève sur les justes au milieu des
« ténèbres ; car le Seigneur est plein de mi-
« séricorde, de justice et de tendresse.

« Qui est semblable à notre Dieu qui s'é-
« lève dans ce qu'il y a de plus haut pour y
« placer son trône, et qui s'abaisse pour con-
« sidérer ce qui se passe dans le Ciel et sur
« la terre ; qui tire les plus vils de la pous-

« sière, fait sortir le pauvre de son fumier,
« pour le placer avec les princes, avec les
« princes de son peuple. »

Ailleurs :

« Enfin les temps marqués par les décrets
« de Dieu vont s'accomplir ; le Ciel est près
« de s'ouvrir et déjà nous annonce cet heu-
« reux jour, l'objet des vœux de tant de siè-
« cles.

La postérité du premier homme, héritière
« de son crime, languissait dans un abîme de
« maux ; le genre humain était enseveli dans
« les ombres de la mort.

« Condamné aux flammes éternelles, il ne
« lui restait plus que l'attente effroyable du
« souverain Juge, mais toujours inexorable.

« Hélas ! qui aurait été capable de retirer
« l'homme d'un si profond abîme ? et quelle
« main assez puissante pour appliquer un re-
« mède convenable à de si terribles plaies.

« Vous seul, ô Jésus, qui êtes le Dieu su-
« prême, pouvez, en descendant du trône de
« votre gloire, rendre à votre image sa pre-

« mière dignité et sa première splendeur.
« Cieux , répandez d'en haut votre rosée ,
« et que la terre saintement féconde, enfante
« le juste qui doit la sauver ! »

Et plus loin cet acte sublime d'espérance :

« Celui qui demeure dans l'asile du Très-
« haut, et qui repose sous l'ombre du Tout-
« Puissant, dira au Seigneur : Vous êtes mon
« Dieu ; c'est en vous que je mets ma con-
« fiance ; car le Seigneur vous délivrera des
« filets du chasseur, et de la langue des mé-
« chants. Il vous couvrira de son ombre, et
« vous serez en sûreté sous ses ailes. Sa vé-
« rité nous servira de bouclier. Vous ne
« craignez ni les terreurs de la nuit, ni la
« flèche qui vole durant le jour, ni les em-
« bûches que l'on prépare dans les ténèbres,
« ni les attaques du démon du midi. Il en
« tombera mille à votre gauche et dix mille
« à votre droite, mais le mal n'approchera
« pas de vous. Vous contemplez seulement
« de vos yeux le malheur des autres, et vous
« serez spectateurs de la punition des mé-

« chants, parce que vous avez dit : Seigneur,
« vous êtes mon espérance, et que vous avez
« mis votre confiance dans la protection du
« Très-Haut.

« Il ne vous arrivera aucun accident fâ-
« cheux, et les fléaux n'approcheront point
« de votre maison. Car il a commandé à ses
« anges de vous garder en toutes vos voies. Ils
« vous porteront sur leurs mains de peur que
« vous ne heurtiez le pied contre la pierre.
« Vous marcherez sur l'aspic et le basilic,
« vous foulerez aux pieds le lion et le dragon.

« Je le délivrerai, dit le Seigneur, parce
« qu'il a mis en moi sa confiance ; je serai
« son protecteur, parce qu'il a connu mon
« nom. Il m'invoquera et je l'examinerai. Je
« serai avec lui dans les jours d'affliction ; je
« l'en tirerai et je l'en ferai sortir avec gloire.
« Je le comblerai de jours et d'années, et je
« lui ferai part du salut que je donne à mes
« saints. »

Et fin cette invocation à Marie :

« Nous vous saluons, ô Reine, Mère de mi-

« séricorde, notre vie, notre joie et notre es-
« pérance. Dans cet exil auquel nous sommes
« condamnés, comme enfants d'une mère
« coupable, nous implorons votre interces-
« sion. Nous vous présentons nos soupirs et
« nos gémissements dans cette vallée de lar-
« mes. Soyez donc notre défenseur, atten-
« drissez-vous sur nos maux, et après l'exil
« de cette vie, ô Vierge Marie, pleine de dou-
« ceur et de tendresse pour les hommes, ob-
« tenez-nous le bonheur de voir Jésus-Christ,
« ce fruit sacré de votre sein ! »

UN NOUVEL EXAMEN

DE MON LIVRE DE PRIÈRES.

Je trouve dans la *Journée du Chrétien* un excellent traité de la vie chrétienne : j'en rapporte quelques maximes :

La vie d'un chrétien doit être une vie sainte, pure, exempte de péchés et remplie de vertus.

Un chrétien écoute Jésus-Christ. Il pra-

tique ses instructions, ses maximes. L'Évangile lui sert de règle de conduite. Il vit de la vie de Jésus-Christ et selon Jésus-Christ.

Il aime Dieu de tout son cœur, de toutes ses forces, de toute son âme, de toute sa vie.

Il aime son prochain comme lui-même.

Il évite le mal et pratique le bien.

Il se souvient sans cesse qu'il a renoncé au démon, à ses pompes, à ses œuvres. Il y renonce tous les jours. Il renonce à lui-même, aux désirs du siècle et il prend garde de n'y pas consommer sa vie.

Il mortifie ses passions, sa chair, ses désirs.

Il offre son corps à Dieu comme une hostie vivante.

Il ne vit pas dans la mollesse, dans les plaisirs, selon les sens et selon la chair.

Il est attentif à la présence de Dieu; il prend garde de ne le pas offenser, de consentir au péché, et de violer sa loi, ses commandements.

Il se regarde en ce monde comme un

étranger, comme un voyageur; il avance et soupire vers sa patrie.

Il adore Dieu en vérité, comme un esprit. Il le sert avec ferveur. Il prie souvent; il a toujours son esprit et son cœur élevé vers l'Être suprême. Il espère en Dieu; il met en lui seul sa confiance. Il vit avec religion, piété, justice, charité, sobriété.

Il fuit le péché; il en fuit les occasions, les spectacles, les jeux, les lieux et les personnes qui pourraient lui être un sujet de chute et de scandale.

Il pense qu'il n'est au monde que pour se sauver.

Il se prépare à la mort par une bonne vie, par les bonnes œuvres. Il offre à Dieu ses peines et ses maux.

Il porte sa croix avec joie et avec amour.

Il se soumet, en tout, à la volonté de Dieu. Il fait pénitence, souffre tout et de tout avec patience.

Il traite chacun comme il veut être traité. Il fait du bien à tout le monde, et ne fait de peine ni de mal à personne.

Il assiste ceux qui sont dans le besoin. Il entretient la paix, l'union, la charité avec tout le monde.

Il pardonne à ses ennemis, il leur fait du bien; il prie pour eux et pour tous ceux qui lui causent de la peine.

Il est humble à l'intérieur et à l'extérieur, doux, pacifique, miséricordieux, patient, simple, sincère, modéré, sobre. Il réprime en lui les mouvements d'orgueil, d'amour-propre, de colère, d'emportement, de haine, d'envie, de jalousie. Il se fait violence en tout, et se mortifie en tout. Il conserve son esprit, son cœur, son corps, dans une grande pureté.

Il ne profère point de paroles impures, équivoques, ni mensonges, ni jurements. Il évite les excès, les disputes, les querelles, les procès, le luxe. Il veille sur lui et sur ses sens; il mortifie ses yeux et sa langue. Il emploie utilement le temps; il fuit l'oisiveté, il travaille et il s'occupe aux ouvrages de l'esprit et du corps.

Il est réglé en sa conduite; il agit toujours pour Dieu, et il fait toutes ses actions pour lui plaire.

Il édifie; il est une lumière et la bonne odeur de Jésus-Christ.

Il obéit à l'Eglise avec respect, et s'approche des sacrements avec piété.

Tel est le tableau de la vie d'un bon chrétien, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus parfait sur la terre. Est-ce bien là ma vie? Ah! que je suis loin des vertus dont l'exposé me paraît enchanteur.

Si je rencontrais un homme en qui je reconnusse toutes les qualités du chrétien, je me jetterais à ses pieds et l'adorerais comme un Dieu; car, si misérable que soit mon cœur, j'apprécie et j'admire la vertu dont le parfum flatte l'esprit du plus pervers. Même à l'époque de mes plus grands désordres, lorsque les ténèbres de l'iniquité m'enveloppaient de toutes parts, je ne pouvais m'empêcher d'accorder mon admiration aux actes de charité, de piété sincère qui parvenaient à ma connaissance. Je me rappelle qu'une pauvre

portière, ma voisine, avait recueilli un enfant abandonné, et l'élevait, avec un soin infini, du fruit de ses privations et de son travail. Le matin, quand parfois je passais devant sa demeure, et qu'elle était à la messe, où elle se faisait un devoir d'aller implorer les grâces du Ciel, je manquais rarement d'apporter à cet enfant adoptif quelques douceurs, et même, de temps à autre, une pièce de monnaie pour aider cette pauvre femme dans sa bonne œuvre; car rien ne me touchait plus que son humble vertu : « J'ai encore trouvé sur ma table, me disait-elle lorsque nous nous rencontrions, un témoignage de votre bon cœur, cher Etienne, Dieu vous le rendra. » Je faisais semblant de ne pas comprendre, et m'éloignais touché de sa reconnaissance.

Il n'est que trop vrai qu'après avoir dissipé la presque totalité du produit de mon vol, il me restait encore trois francs que je portai à la bonne vieille qui me répéta : « Dieu vous le rendra. » J'étais ému et bouleversé de remords; je voulais, par ma bonne

action effacer jusqu'à un certain point, la trace du mal que j'avais commis.

Le vœu de la vertueuse femme n'a point été exaucé. Dieu devait être inexorable. Donner ce dont on n'a pas la possession légitime ne peut jamais être un bienfait : Dieu ne pouvait point me le rendre.

Je trouve encore à la suite de la vie d'un chrétien cette belle réflexion sur le travail :

Le travail est la pénitence de l'homme; il est la peine de son péché, et en même temps un remède contre les maux de l'oisiveté.

Il n'y a donc personne qui en soit dispensé, parce qu'il n'y a personne qui ne soit exempt du péché et qui ne soit exposé aux tentations du mal. Jésus-Christ lui-même s'y est soumis pour nous en donner l'exemple. « Je vous ai donné l'exemple, dit-il, afin que, pensant à ce que j'ai fait, vous le fassiez aussi. »

Saint Paul réduit tout ce que Jésus-Christ a enseigné à trois principaux points : « La grâce de Dieu, notre Sauveur, dit cet apôtre, a paru à tous les hommes et elle nous

« a appris que, renonçant à l'impiété et aux
« passions mondaines, nous devons vivre
« dans le siècle présent, avec tempérance,
« avec justice et avec piété, étant toujours
« dans l'attente de la béatitude et de l'avé-
« nement glorieux du grand Dieu notre sau-
« veur Jésus-Christ. »

Car le Sauveur dit :

« Je suis venu dans le monde, moi qui
« suis la lumière, afin qu'aucun de ceux qui
« croient en moi, ne demeure dans les téné-
« bres. Que si quelqu'un entend mes paroles,
« et ne les garde pas, je ne le juge point, car
« je ne suis pas venu pour juger, mais pour
« sauver le monde. Celui qui me rejette, et
« qui ne reçoit pas mes paroles, a un juge
« qui le doit juger. Ce sera la parole même
« que j'ai annoncée, qui le jugera au dernier
« jour, car je n'ai point parlé de moi-même ;
« mais mon Père qui m'a envoyé est celui
« qui m'a prescrit par son commandement
« ce que je dois dire, et comment je dois
« parler, et je sais que son commandement

« est la vie éternelle, et ainsi tout ce que je
« dis, je le dis selon que mon Père me l'a
« ordonné. »

NOUVELLES RÉFLEXIONS

SUR LE SILENCE.

Je trouve encore dans le même livre, qui me révèle un nouveau monde et qui m'inonde des lumières du ciel, de courtes réflexions sur le silence. Notre force, y est-il dit, est dans le silence et dans l'espérance. L'ami du silence est ami de la sagesse ; et l'on n'est pas exempt de péché quand on parle beaucoup. Ne parlez qu'autant que la

nécessité, le bien du prochain, et la bien-séance le demandent. Quand on est obligé de parler, le faire après y avoir pensé avec prudence et édification.

Un autre livre que j'aime beaucoup depuis que j'ai découvert les trésors de la *Journée du Chrétien*, me donne aussi d'excellents avis.

« Pourquoi, malheureux que je suis (1),
« n'ai-je pas pourvu plus sagement à ma sû-
« reté? Pourquoi ai-je été si facile à croire
« ce que me disaient les autres?

« Mais nous sommes hommes, et des hom-
« mes bien fragiles, quoiqu'il y en ait beau-
« coup qui nous regardent comme des anges.
« En qui donc, ô mon Dieu, mettrai-je ma
« confiance, sinon en vous, qui êtes la
« vérité, qui ne pouvez vous tromper ni
« nous tromper.

« Tout homme est menteur, il est faible
« et inconstant; il fait beaucoup de fautes
« par sa langue; et quelque belle apparence
« qu'ait tout ce qu'il dit d'abord, il n'y voit
« néanmoins ajouter foi qu'avec peine.

(1) Imitation de Jésus-Christ, livre 3, chapitre XLV.

« Que vous nous avez donné un sage avis
« en nous avertissant de nous donner de
« garde des hommes, quand vous avez dit :
« que les ennemis de l'homme sont ceux de
« sa propre maison, et que nous ne devons
« pas croire ceux qui nous disaient : le Christ
« est ici, ou il est là.

« Je suis instruit de cette vérité par une
« expérience trop funeste; mais Dieu veuille
« au moins qu'elle me rende plus circon-
« spect à l'avenir, et qu'elle ne me soit pas
« un nouveau sujet d'imprudence.

« Soyez-moi secret, me dit un homme;
« soyez-moi secret; ne parlez à personne de
« ce que je vous ai dit, et lorsque je le tiens
« secret, et crois que personne ne le sait, il
« ne peut taire ce qu'il veut si fort que je
« taise; et, dès qu'il est sorti d'avec moi, il
« va le dire à un autre, et il se trahit lui-
« même et moi avec lui.

« Préservez-moi de ces grands parleurs et
« de ces hommes inconsiderés, ô mon Dieu,
« de peur que je ne tombe entre leurs mains,
« et que je ne commette de semblables fautes.

« Mettez dans ma bouche des paroles de
« vérité et de sincérité, et éloignez de moi
« la duplicité d'une langue artificieuse. Ce
« que je ne peux souffrir en autrui, je dois
« m'en préserver avec soin.

« Oh ! qu'il est bon et avantageux pour la
« paix de ne point parler des autres, de ne
« pas croire indifféremment tout ce que l'on
« dit, de n'être pas trop prompt à parler, de
« se découvrir à peu de personnes, d'avoir
« toujours les yeux sur vous, ô mon Dieu,
« comme sur celui qui sonde les cœurs ; de
« ne point se laisser emporter par les juge-
« ments et les discours des hommes, mais de
« souhaiter, sans cesse, que toutes choses,
« soit au dedans, soit au dehors, se fassent
« selon votre volonté. »

Je ne saurais trop méditer ces sages avis. Tout homme est menteur, dit l'Écriture, et je dois me méfier encore plus des hommes qui, par leurs mensonges, se sont trouvés entraînés dans le crime. Il n'est pas d'être plus fragiles que les condamnés, puisqu'ils ont été si faibles qu'ils sont tombés dans le

gouffre dévorant où ils sentent le poids fatal d'une dure destinée. Il n'est pas un mot de ce passage de l'*Imitation* que je ne puisse appliquer à moi ou à mes compagnons. Pourquoi donc ai-je été si facile à croire ce que me disaient les autres ? Voilà, en une phrase, ma douloureuse histoire. Entraîné par des conseils funestes, je me suis insensiblement détourné de la bonne voie ; mes passions et la perversité de mon cœur ont achevé ma perte.

Quelque bonne apparence qu'un homme donne à ce qu'il dit, on n'y doit ajouter foi qu'avec peine. N'en ai-je pas fait l'expérience avec Syboise ? Il n'est pas de lieu où la parole représente moins la pensée qu'en prison. J'en acquiers tous les jours la preuve. Le condamné est essentiellement dissimulé par caractère et par position. Comme il se défie de tout le monde, qu'il a toujours la crainte de trahir sa pensée criminelle, il cherche à abuser pour tromper sur ses secrètes intentions. D'un autre côté, sa position le place en état perpétuel de suspicion.

Que gagnerais-je, hélas ! à m'entretenir avec les détenus ? Le silence est donc une règle sage, équitable, et si elle n'était prescrite, je devrais me l'imposer volontairement.

Au reste, ce ne sont pas les meilleurs sujets qui cherchent à l'enfreindre. Ceux-ci sentant l'équité de l'obligation qu'on leur impose, se conforment avec empressement aux volontés de l'administration. Ils sentent aisément que c'est une loi tutélaire pour eux, et ils rendent grâce au gouvernement de l'avoir faite.

Avant que cette règle existât, les désordres, les désordres les plus hideux régnaient dans les prisons ; les condamnés en sortaient plus pervers qu'ils n'y étaient entrés. On ne voyait point ce calme qui fait des maisons centrales actuelles des modèles d'ordre, de discipline et de travail. C'étaient des cris et des querelles, des conversations affreuses. Les plus méchants dominaient les autres, et leur commandaient avec brutalité ; les plus fourbes exploitaient les moins pervers ; les plus corrompus ruinaient, dans le cœur des

moins déshonnêtes, le reste des bons sentiments que ceux-ci avaient conservés. De l'aveu même des anciens prisonniers, le régime actuel, malgré son apparente sévérité, est plus tolérable. Nous ne subissons que la juste rigueur de l'administration. Nous ne tremblons plus sous la tyrannie clandestine de misérables piliers de prison. La justice a établi son siège au milieu de nous. Le silence, en nous isolant les uns des autres, nous protège contre nos propres désordres. Le condamné qui veut se convertir et se purifier ne trouve plus d'obstacle à son repentir et à ses efforts.

UN CHAPITRE DE L'IMITATION.

DE L'AMOUR DE LA SOLITUDE ET DU SILENCE.

1° « Cherchez un temps propre pour vous
« recueillir, et occupez-vous souvent des
« grâces que Dieu vous a faites.

« Laissez les lectures curieuses; lisez plu-
« tôt ce qui touche le cœur que ce qui
« amuse l'esprit.

« Si vous retranchez tous les entretiens

« superflus et toutes les courses inutiles ; si
« vous évitez d'écouter toutes les nouvelles
« et les bruits qui courent dans le monde ,
« vous trouverez suffisamment du temps pour
« vous appliquer utilement à de saintes mé-
« ditations.

« Les plus grands d'entre les saints fuyaient,
« lorsqu'ils le pouvaient, la compagnie des
« hommes, et aimaient mieux vivre en secret
« dans la présence de Dieu.

2° « Un ancien a dit (1) : Toutes les fois
« que je me suis trouvé avec le hommes, j'en
« suis toujours revenu moins homme. C'est
« ce que nous éprouvons souvent après de
« longs entretiens.

« Il est plus aisé de se taire tout à fait que
« de ne faire aucun excès dans ses paroles.

« Il est plus facile de se tenir caché dans
« le secret d'une maison, que de pouvoir
« assez demeurer sur ses gardes quand on
« est dehors.

« Celui donc qui travaille à devenir un

(1) Sénèq. Ép. 7.

« homme intérieur et spirituel, doit avec
« Jésus-Christ, se séparer de la foule du
« monde.

« On ne se produit sans danger que lors-
« qu'on aime à se tenir caché.

« On ne peut parler sûrement que lors-
« qu'on prend plaisir à se taire.

« On ne peut commander avec sûreté aux
« autres, que lorsqu'on aime à être soumis ;
« ni instruire utilement les autres, que lors-
« qu'on aime à obéir.

3° « Personne ne jouit d'une joie bien sûre,
« que celui qui a en lui-même le témoignage
« d'une bonne conscience.

« Néanmoins l'assurance où se sont trouvés
« les saints a toujours été pleine de crainte
« de Dieu ; et quelque éclat qu'ils aient jeté
« par les dons de la grâce et par leurs vertus,
« ils n'en ont pas été moins humbles en eux-
« mêmes, ni moins saisis de frayeur. Mais
« l'assurance des méchants vient d'orgueil
« et de présomption, et elle tourne [enfin à
« leur perte.

« Ne soyez jamais en assurance en cette

« vie, quoiqu'il semble que vous soyez un
« bon religieux ou un dévot ermite.

4° « Souvent ceux qui sont les plus saints
« dans l'estime des hommes, sont les plus
« exposés au danger de se perdre, à cause
« de la trop grande confiance qu'ils ont en
« leurs propres forces.

« C'est pourquoi il est utile à plusieurs de
« n'être pas tout à fait exempts de tenta-
« tions, mais d'en être souvent attaqués, de
« peur qu'ils n'entrent dans une trop grande
« assurance, qu'ils ne s'élèvent d'orgueil, et
« qu'ils ne se portent avec plus de licence
« à rechercher des consolations extérieures.

« Ah! que celui qui ne chercherait jamais
« de joie passagère et qui ne se mêlerait ja-
« mais avec le monde, garderait sa conscience
« pure!

« Ah! que celui qui retrancherait tout
« soin superflu, qui ne s'occuperait l'esprit
« que des choses de Dieu et de son salut, et
« qui mettrait toute son espérance en Dieu
« seul, posséderait une grande paix et un
« doux repos!

5° « Personne n'est digne des consolations
« du Ciel, s'il n'a soin de s'exciter longtemps
« dans les sentiments d'une sainte compon-
« tion.

« Si vous la voulez sentir au fond de votre
« cœur, entrez dans le secret de votre âme,
« et bannissez-en tout le tumulte du monde,
« selon qu'il est écrit : Soyez touché de com-
« ponction au fond de vos cœurs (1).

« Vous trouverez dans votre cellule ce que
« vous perdrez souvent lorsque vous en sor-
« tirez.

« Quand on continue de demeurer dans
« sa cellule, on y trouve de la douceur; et
« quand on la garde mal, on y trouve du
« dégoût.

« Si, dès le commencement de votre con-
« version, vous y demeurez avec soin et avec
« fidélité, elle deviendra ensuite votre bonne
« amie et votre plus douce consolation.

6° « Dans le silence et le repos, l'âme pieuse
« fait de grands progrès et pénètre les secrets

(1) Ps. 4, 5.

« de l'Écriture. Elle y trouve des sources de
« larmes pour se laver et pour se purifier
« toutes les nuits, afin de devenir d'autant
« plus familière avec son Créateur, qu'elle
« s'est plus éloignée du tumulte du siècle.

« Si donc un homme se sépare de ses amis
« et des personnes de sa connaissance, Dieu
« s'approchera de lui avec ses saints anges.

« Il vaut mieux demeurer caché, et travail-
« ler à son salut, que de faire des miracles
« en se négligeant soi-même.

« C'est une chose bien louable pour une
« personne religieuse, de sortir rarement,
« et de n'aimer ni à voir les hommes, ni à
« être vu d'eux.

7° « Pourquoi voudriez-vous voir ce qu'il
« ne vous est pas permis d'avoir? Le monde
« passe avec tous ses plaisirs déréglés (1).

« La sensualité nous porte quelquefois à
« nous promener quand l'heure de la pro-
« menade est passée; qu'en rapporte-t-on
« autre chose qu'une pesanteur dans la con-

(1) Jean. 2, 17.

« science et une dissipation de cœur? On
« sort avec joie, et souvent on revient avec
« tristesse; on est gai au soir, et l'on est triste
« au matin.

« Ainsi toutes les joies charnelles entrent
« et s'insinuent doucement, mais elles mor-
« dent ensuite et tuent comme une vipère.

« Que pouvez-vous voir ailleurs que vous
« ne voyiez où vous êtes? Vous voyez le ciel,
« la terre et tous les éléments; c'est de là
« que toutes choses ont été faites.

« 8° Que pouvez-vous voir ailleurs qui soit
« stable sous le soleil? Vous vous persuadez
« peut-être trouver un plein contentement;
« mais vous n'y arriverez jamais.

« Quand vous verriez d'une même vue
« toutes les choses présentes, que serait-ce
« autre chose qu'une grande vanité?

« Élevez vos yeux vers Dieu dans le ciel,
« et priez-le pour vos péchés et vos négli-
« gences.

« Laissez les choses vaines pour les hom-
« mes vains; pour vous, appliquez-vous à ce
« que Dieu vous a commandé.

« Fermez sur vous la porte de votre cœur,
« et priez Jésus votre bien-aimé d'y venir.
« Demeurez avec lui dans votre cellule, parce
« que vous ne trouverez point ailleurs une
« telle paix.

« Si vous n'en étiez point sorti, et si vous
« n'aviez rien ouï des nouvelles du monde,
« vous vous seriez mieux conservé dans la
« paix. Dès que vous commencez à prendre
« plaisir aux nouvelles, vous devez vous ré-
« soudre à souffrir de grands troubles dans
« le cœur. »

UNE MAUVAISE PENSÉE.

Je ne suis point calme. Un démon secret
m'excite au fond du cœur; je me trouve
dans une agitation extrême. Je n'ai aucune
raison de me plaindre; je n'éprouve aucun
motif d'irritation. Cependant, je suis tour-
menté. Ce n'est point cette tristesse mélan-
colique qui s'empare de l'âme, à certains
moments de la vie, c'est une sourde rumeur

qui s'élève dans mon sein. Je prends en haine et mes compagnons et mes chefs; j'en veux à l'univers. Cette longue captivité m'aigrît et m'irrite. Pour un instant d'égarement faut-il donc tant d'années de souffrances!

Je sens comme un poids qui m'opresse. Une vive douleur me fait sentir sa pointe aiguë et me torture; une vague agitation règne en moi. Mes sens sont troublés; mon esprit s'appesantit et s'affaisse sous l'immense fardeau de l'ennui. Pas une âme pour me comprendre; pas un regard ami; pas un sein en qui verser mes pleurs! Mille êtres se meuvent autour de moi; mais je suis plongé dans la plus affreuse solitude. Je ne vois que des visages sombres; je ne sens que des cœurs d'airain dans ces poitrines halestantes. L'œil du gardien ne me quitte pas; sa vigilance ne s'endort jamais sur moi. Je ne puis point dire au condamné: ami, comme moi tu souffres; comme moi tu languis dans la douleur. Unissons nos peines. Dis-moi tes soucis, je te confierai mes chagrins; deux hommes portent aisément les fardeaux sous lesquels un seul succombe.

L'ennui m'accable! Tous les instants de ma vie s'écoulent avec une désespérante uniformité. Je ne puis varier les labeurs de la journée selon les dispositions de mon esprit. Une règle inflexible courbe ma tête sous son niveau fatal. Il faut que je me lève aux heures prescrites lorsque le sommeil m'étreint encore dans ses bras de plomb; je dois me coucher au moment où mon imagination se tient éveillée. Je me promène comme une machine ambulante dans le silence le plus morne; je travaille quand je voudrais me reposer; je suis obligé de prendre mes repas quand je n'ai pas faim, et je ne puis manger quand l'appétit me sollicite. Oh! précieuse liberté, que tes charmes me paraissent doux! Combien je te chérirais si je pouvais en jouir!

Oui! la captivité me pèse. Déjà mes bonnes résolutions se sont évanouies comme le jour expire aux approches des ténèbres de la nuit. Je ne sens plus que de sombres pensées dans mon esprit. Le découragement se glisse dans mon sein; je suis abattu, et je

m'irrite ; je m'irrite contre la loi que je subis, contre les hommes qui me l'imposent.

Je préférerais la solitude d'une grotte à celle de cette maison ; car nous sommes beaucoup et je suis seul ! Je pourrais, du moins, me repaître dans la contemplation de la nature. Quoique irrité contre moi, le ciel, dans sa vaste étendue, offrirait à mes yeux le spectacle ravissant que ces barreaux me dérobent. Je chanterais des hymnes au créateur ; ma voix se perdrait dans les déserts, mais Dieu en recueillerait les accents.

Je sens un feu dévorant qui me consume. J'aurais besoin de respirer l'air pur ; mais la règle, l'impitoyable règle me cloue à cette place jusqu'au moment où la cloche annoncera la cessation des travaux ; il faut que mes mains achèvent la tâche qu'elles doivent accomplir.

Je me révolte enfin contre la loi du silence ; je ne puis plus l'observer. Je veux l'enfreindre, dussé-je attirer sur moi les châtimens les plus sévères, dussé-je subir ma peine dans une cellule. Il faut que je dise ce que je res-

sens, ce que je souffre ; quels sont mes soucis et mes ennuis, mes chagrins et mes douleurs ; il faut que je trouve une bouche amie qui me calme et me console.

Mais la trouverai-je parmi ces hommes impies dont je connais déjà les sentiments vicieux ? Y a-t-il une voix dont l'autorité puisse m'apporter une consolation et un conseil ? Tous ne sont ni également coupables, ni également pervers ; mais tous sont, comme moi, sans pouvoir moral. Pour un qui me donnerait de bons avis, j'en trouverais cent qui m'en donneraient de mauvais. Je me rappelle SYBOISE, le perfide SYBOISE, vers qui je me sentais entraîné. A quel abîme me conduisait-il, mon Dieu ! Combien de SYBOISE dans une maison centrale !

Non ! il vaut mieux renfermer mon ennui en moi-même, ne m'abandonner à personne, dévorer mes douleurs dans le silence. N'ai-je pas mérité ce châtiment ? N'y trouvé-je point une leçon pour l'avenir ? Plus la peine est sévère, moins je serai tenté de l'encourir de nouveau au jour bienheureux de ma li-

Berté. Je vivrai en honnête homme pour ne point m'exposer à subir une nouvelle captivité.

Mais je souffre, et je ne puis triompher moi seul de mes chagrins. J'aurais besoin d'ouvrir mon âme à un consolateur. Puisse le ciel me l'envoyer pour répandre un baume bienfaisant sur mes blessures!

UNE VISITE DE L'AUMONIER.

Je suis consolé! je respire! L'aumônier dont j'avais toujours fui l'approche, est venu vers moi, et plein de charité, m'a questionné sur l'état de mon âme. Je lui ai laissé sonder les replis de mon cœur; je me suis ouvert tout entier à sa bonté; j'ai senti mes ennuis se dissiper à sa parole. Comme le souffle du soir éteint les ardeurs du jour, sa douce

morale a chassé la douleur de mon sein. Je me suis entretenu librement ; je lui ai exposé mes doutes , mes plus secrètes pensées, mes préjugés et mes desseins. Il a tout écouté, et m'a répondu avec une bienveillance qui m'enchanté. J'ai donc enfin trouvé un ami , un père, un cœur pour compâtir à mes maux. Ah ! je suis heureux ! la captivité est moins lourde pour moi ; je vais la supporter avec patience.

Il reviendra , m'a-t-il dit, il reviendra, et je pourrai l'entendre encore. Quelle ingénieuse sollicitude ! quel zèle apostolique , et comme j'étais insensé ! Je pouvais , depuis longtemps, trouver un consolateur. Cependant je le fuyais avec crainte ; je me défiais de son habit : triste préjugé des criminels.

Je dois de la reconnaissance à l'administration dont la prévoyante sollicitude a pourvu cet établissement d'un pasteur. Le silence n'est donc plus une règle si rigoureuse puisque je trouve , grâce à elle , un prêtre pour m'entendre, un homme qui, par devoir comme par caractère, m'écoute avec bonté,

m'exhorte avec bienveillance , m'instruit et m'éclaire. Elle ne m'isole que de ceux qui peuvent me pervertir ; mais c'est pour me contraindre d'ouvrir mon cœur à l'homme de Dieu. Je n'ai donc senti le poids de cette règle bienfaisante qu'à cause de mon endurcissement , de ma répugnance à converser avec le ministre de l'Évangile.

Je n'avais pas, depuis mes plus jeunes années, porté mes pas vers la religion. Dès que je me fus affranchi' du joug maternel , je m'étais éloigné des églises ; j'avais pris insensiblement le clergé en horreur. Quand j'y songe , je ne me rends pas compte du sentiment que j'éprouvais ; mais les prêtres m'inspiraient une antipathie invincible.

Jamais je n'allais au sermon ; jamais je n'assistais à l'office divin ; quand je rencontrais un prêtre, fût-il aussi vénérable par son âge que par son caractère , je ne pouvais m'empêcher de faire un geste de mépris. Je tournais en dérision avec les mauvais sujets dont je hantais la compagnie, tous les ecclésiastiques, et je me répandais en plaisanteries

ignobles sur la soutane et le rabat de ces respectables gardiens de la foi, Je leur attribuais de viles habitudes ; je les calomniais pour justifier ma méchauté ; car le méchant est prompt à médire de l'homme vertueux ; il éprouve un secret besoin de faire croire au mal chez les autres pour avoir un prétexte de ne pas faire le bien et d'exercer sa coupable industrie. Il ressent au fond du cœur une odieuse jalousie contre ceux dont la conduite le fait rougir. S'il ne croit aux vices des autres, il y fait croire ; et c'est pour lui une satisfaction d'abaisser l'honnête homme à son niveau, pensant faire excuser ses crimes. Il s'empare des moindres apparences avec une infernale habileté pour noircir la probité aux yeux du public. Rien ne l'arrête dans cet horrible complot contre la vertu. Plus il a reçu de bienfaits, plus il se montre ingrat ; il est le premier ennemi de son bienfaiteur, et c'est sous le masque hypocrite de l'honneur ou de la morale outragée qu'il élève sa voix contre le juste. Cet homme a-t-il donc un cœur ? Comment en

étouffe-t-il les remords ? Ah ! la longue habitude du vice a corrompu tout son être ; il s'est dépouillé des nobles instincts qui rapprochent l'homme des anges ; il est tombé si bas qu'il ne croit plus à la vertu lorsqu'il en parle encore.

Le monde ne devrait pourtant jamais avoir assez d'admiration pour les hommes pieux qui se dévouent à son service et à son salut. Placés entre le ciel et la terre, ils reçoivent d'en haut le pain de vie qu'ils distribuent ici-bas. Ils nous consolent dans nos afflictions, nous soutiennent dans nos épreuves. Nous les trouvons au début de notre existence ; nous les revoyons au lit de notre mort. Ils nous aiment lors même que nous les haïssons ; ils nous font sentir les douceurs de la charité au moment où nous les persécutons. Nous trouvons en eux des amis discrets, des guides fidèles, des pères tendres et miséricordieux. Sans eux connaissons-nous Dieu ? Si personne ne se consacrait à son culte, si les vertus qu'il commande n'avaient point de modèles sur la terre, ne serions-nous pas

mondés par les vices qui débordent en nous ? La piété fait croire à l'Être suprême ; la vertu le fait aimer. L'idée du Créateur se perdrait parmi les hommes, s'il était possible que son culte s'effaçât de l'univers.

L'humanité devrait tomber aux pieds de ceux qui lui montrent le chemin du ciel ; mais elle n'apprécie leurs bienfaits que dans l'a mertume des douleurs qui accablent l'homme à certains moments de sa vie. Alors on court entendre la voix de l'apôtre ; les paroles qui tombent de ses lèvres sont comme l'eau limpide qui coule sur un brasier. Hélas ! le malheureux avide des consolations du ciel se serait épargné bien des souffrances s'il s'en était plus tôt abreuvé.

C'est ce que j'éprouve aujourd'hui. Que de doutes ne se seraient point évanouis ; que de pensées mauvaises n'auraient point germé dans mon esprit, si j'avais eu commerce avec l'aumônier de cette prison. J'ai pu tout lui dire ; il a tout réfuté avec un bon sens, une sagesse et une simplicité admirables. Aussi mon cœur est-il plus satisfait ; car je crois

davantage. L'erreur est un fardeau incommode ; l'homme, si coupable qu'il soit, est fait pour la vérité ; il ne peut jouir d'un vrai repos dans les ténèbres du mensonge.

ENTRETIEN AVEC L'AUMONIER.



L'AUMONIER.

Vous me paraissez triste et pensif. Pouvez-vous me dire la cause de vos chagrins? Je serais heureux de vous prodiguer les consolations de mon ministère.

MOI.

Vous ne pouvez rien faire pour moi. Je ne

crois pas à votre pouvoir ; je n'ai rien à attendre de votre ministère. Quel remède apporteriez-vous à mon ennui ? Mon mal, c'est ma captivité ; je ne serai satisfait que lorsque je serai libre.

L'AUMÔNIER.

La captivité vous cause sans doute des chagrins, non pour ce qu'elle a de pénible pour vous, mais par suite du retour qu'elle vous fait faire sur les circonstances qui vous l'imposent. Au reste, je conçois que la captivité vous pèse ; mais croyez-vous qu'il ne vous soit pas possible de la supporter avec plus de patience ?

MOI.

Avec patience !... C'est un mot cruel pour le prisonnier. La patience est la vertu de ceux qui vivent dans l'abondance ; elle n'est pas faite pour le captif.

L'AUMÔNIER.

Elle est, surtout, la vertu du sage...

MOI.

Le sage n'habite pas ces lieux de misère.

L'AUMÔNIER.

Parce qu'il ne commet point d'iniquité ; parce qu'il sait respecter le bien et la liberté d'autrui.

MOI.

Puis-je être patient quand on me torture ?

L'AUMÔNIER.

On vous torture... Vous appelez torture le juste châtement qu'on vous inflige ! Êtes-vous coupable ; êtes-vous innocent ? Répondez à ma question.

Vous n'y répondez pas. Votre bouche voudrait affirmer que vous n'êtes point coupable ; mais le remords de votre conscience s'oppose à ce mensonge ; votre cœur vous contraint d'avouer que vous n'êtes point innocent.

Si vous êtes coupable, vous devez éprouver un châtement.

MOI.

Mais ce châtement est trop rigoureux.

L'AUMÔNIER.

Il n'est que sévère. Que serait donc le châtement s'il n'était empreint de sévérité ?

Cependant, je crois que la sévérité du régime auquel vous êtes soumis ne dépasse pas de justes bornes. J'ai longtemps réfléchi sur les principes de l'administration avant de lui prêter mon concours. Je suis prêtre d'un Dieu clément, et je n'eusse point consenti à rendre la religion complice d'une iniquité. J'ai voulu me convaincre de la moralité, de la sagesse des règlements avant d'accepter les fonctions que j'occupe. Ce n'est donc qu'après m'être pénétré de l'esprit du système de pénitence qu'on vous impose, que je me suis décidé à consacrer ma vie au service des prisons.

Oui, mon ami, je n'hésite pas à vous affirmer, bien que mes paroles puissent momentanément vous blesser, que le régime

est aussi juste, aussi sage, aussi moral que sévère. Je sais bien que vous souffrez ; mais cette salutaire souffrance a été prévue par l'administration qui, animée du désir de vous rendre meilleur à la société, et d'imprimer dans votre esprit la terreur nécessaire de la captivité, a sagement mesuré la gravité de la pénitence à la grandeur de vos crimes, afin de vous faire craindre la loi, et de vous faire apprécier la liberté. C'est à ce point de vue qu'il faut envisager le régime pénitentiaire ; et croyez-moi, c'est vers ces idées que vous devez tourner vos réflexions.

MOI.

Je m'y suis vainement efforcé : je ne puis vaincre mon ennui.

L'AUMÔNIER.

Parce que vous n'avez point retrempe votre esprit aux sources de la religion.

MOI.

La religion pourra-t-elle retirer mon en-

nui ? pourra-t-elle me faire aimer la prison ?

L'AUMÔNIER.

Sans vous la faire aimer, elle pourra vous aider à la supporter ; elle vous donnera la force et le courage ; elle vous pénétrera d'une sainte horreur pour le crime, vous fera chérir la vertu, accepter la souffrance comme une juste expiation d'un passé que vous abhorrerez...

MOI.

Ah ! je souffre, je souffre beaucoup !

L'AUMÔNIER.

Le Sauveur du monde n'a-t-il pas souffert?... Ce n'était pourtant point un criminel ; c'était le juste, le saint par excellence. Ses vertus auraient dû désarmer ses bourreaux, puisque sa doctrine ne les avait pas touchés. Il a souffert pour nous ; car il n'a point expié ses fautes, lui que l'ombre d'une pensée mauvaise n'avait point effleuré ; il a expié les nôtres par le plus cruel et le plus touchant des martyres.

Quelles souffrances n'a-t-il point éprouvées quand il s'est vu trahi, abandonné, renié par ses plus chers disciples ; quand il a pu se dire, en expirant : mes travaux, mes miracles, mon amour pour les hommes ne m'ont pas fait un seul ami qui, dans ce moment suprême, ose se montrer mon disciple, prendre ma défense ; et je meurs, je meurs entre deux scélérats, de la mort la plus ignoble, la plus infâme, de la mort des criminels !

Vous parlez de vos souffrances ! Mais pensez donc au Christ sur la croix. Rien ne nous donne plus de courage pour supporter nos maux que de voir la constance des autres à subir les leurs. Rien ne nous fait sentir plus de honte de notre lâcheté que le courage des innocents souffrant d'horribles tortures par fidélité pour une bonne cause. Jésus cloué au gibet du Golgotha est un exemple de résignation donné au monde par le souverain auteur des choses, et cet exemple devrait toujours être sous les yeux des coupables.

Au reste, je comprends vos souffrances ;

je les ressens avec la force que donne la charité dont je suis le ministre. Je ne veux point aggraver le poids de vos maux par mes reproches ; je viens , au contraire , essayer de le partager avec vous. Si vous cherchez un ami pour vous soulager , pour recevoir la confiance de vos peines , ne suis-je point cet ami que la Providence envoie vers vous ? J'apporte la goutte d'eau qui ranime le voyageur altéré dans les brûlants déserts de l'Afrique. Versez , versez vos peines dans mon sein. Dites-moi vos soucis et vos doutes ? Plus calme que vous , peut-être , parce que je ne souffre pas , je suis plus capable que vous de juger vos pensées et vos ressentiments.

MOI.

Que vous dirai-je ? Je ne puis définir ce qui se passe dans mon âme : je souffre un mal qui me dévore. Ce silence auquel je suis contraint est une torture que je ne puis plus longtemps endurer....

L'AUMÔNIER.

C'est donc le silence qui vous paraît la peine la plus terrible du régime *répressif* que vous subissez. Je conviens que cette peine est très-forte ; mais , si vous y consentez , je pourrai , dans nos entretiens , vous convaincre que ce n'est ni un supplice , ni même un châtement au-dessus des forces humaines. Je suis en mesure de vous persuader ; car j'ai précisément porté mes études sur ce sujet.

Mais avant de commencer cette conférence , qui ne sera ni longue ni fastidieuse , je dois vous ramener à la considération des fautes qui causent vos malheurs , et des motifs que vous avez d'espérer.

Jeune homme ! Vous n'avez jamais médité les paroles de l'Évangile. Vous ne vous êtes jamais pénétré de sa pure morale. Si vous aviez aimé votre prochain comme vous-même ; si vous aviez fait aux autres ce que vous vouliez qu'ils vous fissent , vous n'auriez point injustement ravi le bien qui ne

vous appartenait pas , on n'aurait point usé pour vous de la mesure dont vous avez usé pour les autres.

Mais, consolez-vous, heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés. Heureux ceux qui se repentent, car leurs fautes sont oubliées.

La loi n'est pas plus implacable que la religion; elle pardonne, et vous serez pardonné. Le repentir est le feu qui épure. N'est-ce pas pour les pécheurs que Dieu est descendu sur la terre? N'est-ce pas pour les sauver qu'il a versé son sang? Confiance et courage, mon frère, tout n'est pas fini pour vous. Vous reverrez le monde; vous jouirez de nouveau de la liberté après laquelle vous soupirez sans cesse. Les joies de la famille vous accueilleront au retour du long voyage que vous aurez accompli. Les malheurs de la captivité, suite inévitable de vos égarements, vous auront instruit, et vous vous efforcerez, je n'en doute pas, d'effacer le souvenir des fautes qui vous ont conduit au crime.

Il faut accepter votre situation non seulement comme un châtiment, mais encore comme une épreuve. Il vous manquait des vertus que vous allez acquérir; des connaissances dont vous pouvez vous enrichir; une piété qui fera votre bonheur dans ce monde en assurant votre salut dans l'autre.

Vertus, connaissances, piété, voilà les trois objets vers lesquels vous devez diriger tous vos efforts. Ils ne seront pas au-dessus de votre intelligence, si vous avez du courage; votre esprit et votre cœur peuvent y atteindre.

La patience vous donnera la vertu; car c'est le principe du renoncement à soi-même. Ici, vous vous habituez à faire la volonté d'autrui, à suivre une bonne direction, à prendre des habitudes d'ordre et de labeur. Vous entrez peu à peu dans la voie dont vous vous êtes insensiblement écarté; vous vous accoutumez à aimer le bien pour lui-même, à ressentir de l'horreur pour le mal.

Le travail et la réflexion étendent vos connaissances en élargissant votre esprit. Si

vous saviez tout ce que l'esprit de l'homme renferme de choses que la réflexion développe, vous seriez étonné!...

MOI.

Hélas! mon père, je m'en suis aperçu déjà. Lorsque je me replie sur moi-même et que je médite, je suis surpris de découvrir en moi une intelligence dont je n'avais pas le soupçon.

L'AUMÔNIER.

Je vois avec plaisir que vous en avez déjà l'expérience. Il y a comme une multitude de germes dans votre esprit qui ne demandent qu'à être fécondés; c'est le rôle de la réflexion, de la pensée, de l'observation, et c'est, croyez-moi, la source des plus douces, des plus pures jouissances.

L'esprit se porte vers la contemplation de la vérité. Dieu se découvre à l'homme à mesure que l'homme s'élève vers lui. Que de grandeur, que de magnificence, que de splendeurs infinies dans le monde invisible

dont nous entrevoyons l'étendue sans bornes! Tout nous porte vers les sublimes sphères du ciel et de la vérité quand nous avons l'habitude d'observer et de méditer. Cette goutte d'eau qui se cristallise et se condense après avoir rempli une portion de l'espace sous la forme d'une légère vapeur, fournit, en quelque sorte, des ailes à notre imagination pour l'élever aux plus hautes considérations. La puissance du créateur se révèle dans cette imperceptible fraction de la création; car les lois qui la dilatent et la resserrent sont celles de l'univers; ce petit insecte, qui vient, malgré les barreaux, visiter le prisonnier, a ses habitudes, ses mœurs, son rôle, et reflète dans sa petite structure la grandeur de Dieu.

La méditation vous ramène donc toujours vers le souverain auteur dont vous tenez la vie, et qui, malgré vos offenses, vous considère encore comme son enfant.

De là, au culte que vous lui devez, il n'y a qu'un pas, et le culte c'est la piété.

La piété n'est pas autre chose que le com-

merce des créatures avec le créateur. Plus de prisons ! plus de fers ! plus de cachots ! La piété vous délivre de vos chaînes. Par elle , vous vivez en Dieu ; par elle votre âme, dégagée des passions qui vous lient à la terre, reprend son essor et sa liberté : vous goûtez le bonheur des saints.

MOI.

Ah ! mon père ! comme vos paroles me soulagent et me consolent ! Je n'avais jamais entendu un pareil langage. Oh ! continuez , continuez , je vous en conjure , à m'abreuver des eaux de la vérité. Il me semble que je suis plus heureux et plus libre. De grâce , laissez couler la source bienfaisante qui me désaltère. La vie coule de vos lèvres et me ranime en me fortifiant. Parlez ! parlez encore ! Je vous écoute comme si Dieu lui-même daignait m'entretenir.....

L'AUMÔNIER.

Béni soit le Seigneur qui m'envoie vers vous ! c'est lui qui vous parle par ma bou-

che , mon fils , c'est lui qui tourne votre cœur. Adorons ensemble l'admirable auteur de tout bien. Jésus ! mon sauveur ! ne laissez pas cette jeune fleur se flétrir et mourir , comme une plante qui s'étiole loin des rayons du soleil. Un pécheur à sauver , ô mon Dieu. N'avez-vous pas dit vous-même que c'est la plus grande joie du ciel ?

ENTRETIEN SUR LE SILENCE.

L'AUMÔNIER.

La règle du silence n'est point une invention administrative, c'est tout simplement une règle religieuse. Elle est pratiquée dans les monastères depuis les premiers temps du christianisme...

MOI.

Souffrez, monsieur l'abbé, que je vous

arrête ici. Il y a une grande différence à mon avis, entre des moines et des prisonniers. Les moines s'imposent volontairement les lois qui leur conviennent, et nous....

L'AUMÔNIER.

Vous avez raison. Il existe, en effet, une différence considérable. Les moines expient librement des fautes légères; ils prient pour les péchés des autres; les prisonniers expient des crimes. Les premiers consacrent leur vie entière à pleurer, à se repentir; les seconds passent le temps de leur captivité à se plaindre des rigueurs de la loi.

Que le régime monastique soit volontaire ou non, il importe peu de le savoir quand il s'agit de juger la base qui lui est commune avec le régime des prisons. Les religieux gardent-ils le silence? cette règle est-elle au-dessus de leurs forces? voilà les deux points à examiner.

Or, je puis répondre en deux mots. Un grand nombre d'ordres, la plupart très-an-

ciens, font reposer l'économie de leurs règles sur le silence. Leurs saints et sages législateurs ont compris l'importance et la nécessité de ce principe dont l'application rigoureuse n'a point empêché une multitude d'hommes de l'adopter avec amour. La vie monastique est si conforme, sous beaucoup de rapports, à celle des prisonniers, qu'on devrait la proposer à ceux-ci pour modèle. Les traités qui concernent les instituts religieux n'ont pas d'autre objet que de recommander aux moines les vertus auxquelles je vous exhorte.

Convendez, mon ami, que de bien vivre avec les méchants est une chose fort difficile. Les intentions les plus pures sont tournées en dérision; l'honnêteté et la politesse deviennent des occasions de faiblesse. Tout est un sujet de mal pour les méchants. Il faut subir leur volonté tyrannique, souffrir leurs injustices, céder à tous leurs caprices, si l'on ne veut s'exposer à des querelles et même à leurs violences. Il est difficile aussi de ne pas rencontrer des méchants dans les

plus saintes compagnies. Le mal se glisse par tout. On a remarqué que, dans celle des apôtres, la plus simple et la plus sublime, gouvernée par le Sauveur lui-même, il se trouva le plus méchant, le plus horrible des traîtres.

Il est important que vous méditiez sur nos rapports avec les hommes au milieu desquels nous sommes placés. Si, parmi les plus grands hommes qui aient jamais existés; si, dans cette société des apôtres, il y eut un Judas, vous ne devez pas vous étonner de rencontrer des méchants dans le monde si corrompu, si déplorablement irrégulier et perverti. Mais à bien plus forte raison devez-vous vous attendre à rencontrer des méchants parmi les prisonniers au sein desquels votre condamnation vous contraint de vivre.

Je sais bien que tous ne sont pas également mauvais; je n'ignore pas qu'il en est beaucoup moins méchants que légers, plus malheureux que criminels, bien qu'ils soient coupables. L'entraînement des passions, le

funeste exemple des compagnies pernicieuses font plus de criminels qu'une mauvaise nature n'en produit. Mais les méchants sont nombreux dans une prison. Il s'agit donc pour vous de vivre parmi les méchants.

La Providence, selon l'observation remarquable de Saint-Augustin, permit le choix de Judas parmi les apôtres, pour nous apprendre que les plus petites et les plus saintes sociétés ne sont point exemptes de l'alliage du mal, et que nous devons nous résoudre à la patience, étant obligés de vivre avec les méchants.

S'il est vrai que nous sommes condamnés à vivre avec des méchants, il s'agit de savoir s'il convient de vous conseiller d'être le plus ou le moins méchant de tous.

Laissons, pour un moment, de côté, la question morale et religieuse pour ne nous occuper ici que d'un simple calcul. Si l'on vous donnait le premier conseil, à quoi aboutiriez-vous? Il faudrait non-seulement que vous fussiez le plus méchant, mais surtout le plus fort; et si vous étiez le plus fort

contre un seul, contre plusieurs, le seriez-vous contre tous? Vous rencontrerez donc toujours une force supérieure à la vôtre pour vous combattre et vous vaincre. Vous ne gagnerez donc rien, dans une société de mauvais sujets, à les dépasser en méchanceté. Bien plus, comme la tyrannie ou l'abus provoque la résistance, vous succomberiez infailliblement un jour, en supposant que vous eussiez triomphé souvent.

Vous gagnerez donc davantage à tâcher d'être le moins méchant. Votre douceur et votre patience désarmeront vos ennemis. Vous souffrirez moins parce que vous aurez été plus prudent.

Mais admirez ici l'effet de ce silence qui vous pèse, qui vous révolte et vous exaspère. Son premier bienfait est de vous isoler de ceux qui pourraient vous opprimer. L'observance rigoureuse de cette règle vous rend votre indépendance, et si, d'un côté, vous perdez un peu de votre mauvaise liberté qui causerait votre malheur, de l'autre, vous gagnerez beaucoup de cette liberté véritable

dont vous appréciez insensiblement les charmes.

La patience est donc la première vertu que vous devez vous efforcer d'acquérir; c'est aussi la vertu qu'on recommande aux religieux. De tout temps ce fut la vertu propre aux sages. Elle donne l'aménité, la douceur, la résignation si nécessaires dans une situation comme la vôtre. Job, dit l'Écriture, était doué de cette qualité essentielle, au degré le plus éminent. Il dit lui-même, dans ce langage qui fait de son livre un chef-d'œuvre de poésie et de sagesse : « J'ai agi « en frère avec les dragons, et me suis rendu « sociable aux autruches. » En d'autres termes, j'ai vécu en paix avec les méchants.

C'est la patience qui vous rend obéissant envers vos chefs, car elle vous fait exécuter avec empressement les ordres qui vous sont donnés; elle vous les fait trouver bons et utiles; elle vous porte à accepter leurs conseils et même leurs reproches avec soumission. Vous gagnez ainsi leur confiance et méritez leur intérêt.

Un judicieux auteur fait remarquer avec un sens exquis que, pour bien vivre avec les autres et trouver le repos dans sa condition, ce n'est pas assez à un religieux que d'être aveugle sur les défauts de ses compagnons ; il faut encore qu'il soit muet et qu'il sache bien se taire. Je vous ferai la même recommandation ; car, pour vous tenir en paix, il est nécessaire que vous parliez très-peu aux hommes et beaucoup à vous-même.

« Un babillard, dit l'Esprit saint, un babillard qui parle librement et inconsidérément des uns et des autres, qui coupe et tranche à tort et à travers sur tout, est terrible et redoutable dans la ville et dans la maison où il demeure. »

Est-il une remarque plus sensée ? De quoi d'ailleurs vous occuperiez-vous dans vos conversations ? Vous informeriez-vous des affaires de vos compagnons d'infortune ? Mais à quoi cela vous servirait-il ? à quoi bon pour eux ? Occupez-vous des vôtres ; laissez faire les autres détenus comme ils l'entendent.

Peut-être le feu de la conversation vous

entraînerait-il à détracter vos camarades. Ce serait peu charitable. Que de haines ont pris naissance dans l'intempérance de la langue ; on raille, on se pique, on critique, on médit et l'on calomnie. Eh ! mon Dieu ! ce sont là les travers du monde, et vous voudriez que ce ne fussent pas ceux de condamnés dont ce serait la distraction la plus vive dans leurs prisons !

Ne seriez-vous pas encore porté à les blesser en parlant de vous avec trop d'estime, en vous vantant ; car c'est un défaut propre aux détenus de chercher à se rehausser dans l'esprit des autres en se donnant des qualités qu'ils n'ont pas, ou en exagérant celles qu'ils possèdent.

Écoutez ce que dit le Sage : « Gardez-vous de louer ; laissez-en le soin à un autre. C'est de la bouche d'autrui et non de la vôtre que doivent sortir vos éloges. »

Les vantards se rendent ridicules ; on finit par mépriser leurs forfanteries, on les fuit, on les hait : ils deviennent intolérables et odieux.

J'ajoute que la prudence exige que l'on ne parle qu'avec réserve de ses propres affaires. Les conversations inconsidérées auxquelles on se livre d'autant plus qu'on se voit plus fréquemment, nous font découvrir nos secrets. Il est toujours des hommes habiles pour nous les arracher, malfaisants pour en tirer parti contre nous. « Ne déclarez jamais, dit l'Écriture, ne déclarez jamais indifféremment à tout homme ce que vous avez dans l'âme, de peur qu'il n'abuse de votre sincérité. »

Ce précepte est plein de sagesse; quand vous connaîtrez mieux les hommes, vous en apprécierez toute la profondeur.

Je voudrais même que vous gardassiez le silence quand vous entendrez mal parler de vous, et que, pensant toujours à ce passage de David (psaume 38), « vous résolviez de faire grande attention à vous, pour ne point faillir dans vos paroles; que vous missiez une serrure à votre bouche pour ne pas l'ouvrir et ne pas répondre aux attaques des pécheurs; que vous puissiez dire

« comme le prophète royal : c'est alors que je me suis tu et humilié, que je n'ai rien voulu dire pour ma défense et pour ma justification. »

L'Écriture est pleine de sages préceptes sur la conduite de la langue. Les saints qui furent les plus habiles hommes dans tous les temps où ils ont vécu, donnent tous des conseils ou des exemples sur cet important sujet. Saint Jacques dit : « L'homme a bien su trouver le moyen de dompter les bêtes, les oiseaux, les serpents et les choses les plus rebelles; mais il ne s'en est pas encore trouvé un qui, avec toute la prudence et toutes les forces humaines, ait pu dompter sa langue et en venir parfaitement à bout. Pour cela, il lui faut un plus grand secours, et que Dieu l'y aide beaucoup. » Cet éminent apôtre était évidemment inspiré, en faisant cette réflexion, par l'Esprit saint qui dit dans l'*Écclésiastique* : « Veille à ce que ta langue ne te serve de pierre d'achoppement pour te faire tomber; prends-y garde de près, de peur qu'elle ne te porte à dire

« quelque parole qui flétrisse ton âme, qui te
« déshonore, qui te fasse passer pour un in-
« discret, un étourdi, un babillard et un
« esprit léger et éventé. »

Dès la plus haute antiquité, la sagesse a
consisté à bien gouverner sa langue. Salomon
s'exprime ainsi : « L'homme sage peut bien
« penser à ce qu'il dit, et s'y prépare avec
« soin ; mais lorsque sa langue se mettra en
« devoir d'exprimer les pensées de l'esprit,
« il faut que Dieu aide l'homme de nouveau
« et qu'il conduise sa langue. »

Le Saint-Esprit, dans le 13^e chapitre des
Proverbes dit : « Celui qui garde sa langue,
« garde son âme, et la met à couvert des
« maux où tombe celui qui est inconsideré et
« étourdi à parler. » Et ailleurs : « L'indiscret
« et le fou doivent leur perte à leur langue,
« et leurs paroles sont cause de leur ruine. »

Ailleurs il dit encore : « Fais fondre ton
« or et ton argent, et donne tout ce que tu
« as de plus précieux pour te faire une ba-
« lance de justice et de justesse, et des freins
« de retenue, de prudence et de vertu, pour

« bien gouverner ta langue, et ne point bron-
« cher en parlant à la vue de ton ennemi qui
« t'épie, et qui ne demanderait pas mieux
« que de te voir faillir et faire une si lourde
« chute, que tu ne pusses jamais t'en rele-
« ver. »

Ce sont là, mon ami, des préceptes, des
conseils que vous devez méditer. Je vous pro-
poserai l'exemple de ces hommes [qui ont
trionphé d'eux-mêmes, de ces héros du chris-
tianisme qui n'ont montré tant de vertu que
par suite de la vigilance qu'ils ont portée
sur leurs paroles aussi bien que sur leurs
actions. Ne croyez pas que ces exemples
sont trop hauts pour que vous puissiez les
atteindre. Tout homme peut y arriver. Je
me souviens toujours d'une excellente com-
paraison que j'ai trouvée, jadis, dans un des
livres de Confucius. L'artisan qui taille un
manche de cognée sur un autre manche n'a
pas son modèle éloigné de lui. Prenant le
manche modèle pour tailler l'autre manche,
il le regarde de côté et d'autre, et après avoir
confectionné le nouveau manche, il les exa-

mine bien tous les deux pour voir s'ils diffèrent encore l'un de l'autre. De même le sage se sert de l'homme ou de l'humanité pour gouverner et diriger les hommes ; une fois qu'il les a ramenés au bien, il s'arrête là.

Souffrez que j'en agisse de même avec vous, que je vous rapproche des illustres modèles que je vous propose pour vous ramener dans la voie de la vertu par la règle du silence. Mais quand j'aurai atteint mon but, que vous serez un homme sage et discret, je ne vous abandonnerai pas comme l'artisan fait du manche de sa cognée ; je vous suivrai avec amour dans une carrière qui n'a de terme que dans la mort.

NOUS ENTRONS AU FOND DU SUJET.

L'AUMÔNIER.

C'est une vérité de tous les temps, que les hommes sont dissimulés et perfides. Je vous citais Confucius, dans notre dernier entretien, et ce nom me rappelle une réflexion très-judicieuse de ce philosophe chinois qui vivait 600 ans avant notre ère. Je veux vous la citer ; car elle prouve que les hommes sont

et furent toujours les mêmes : « Dans le commencement de mes relations avec les hommes, j'écoutais leurs paroles, et je croyais qu'ils s'y conformaient dans leurs actions. Maintenant dans mes relations avec les hommes, j'écoute leurs paroles, mais j'examine leurs actions. »

Réflexion judicieuse, et vérité bien profonde ! Oui, les paroles des hommes sont un bruit trompeur quand elles ne sont pas animées par l'esprit de Dieu qui est l'esprit de vérité, de justice et de vie.

J'en conclus que le silence a des avantages infinis, car il nous mène à savoir conduire la parole, à ne parler qu'à propos et d'une manière judicieuse. « Le silence vous servira de rempart pour vous mettre à couvert de beaucoup de maux, dit saint Jean Chrysostome, un des plus éloquents Pères de l'Église ; il vous élèvera au-dessus de vos passions, et il vous rendra invulnérable aux traits de vos ennemis. »

« Le silence, dit saint Bernard, l'une des lumières de l'Église, le silence est le gardien

« de la religion, et c'est en lui que réside notre force, suivant cette parole d'Isaïe : Votre force sera dans votre silence et dans votre espérance ; à parler peu aux hommes et à beaucoup espérer en Dieu. » Les pythagoriciens eux-mêmes, secte païenne, avaient tellement compris l'importance de cette règle qu'ils contraignaient leurs disciples à le garder pendant cinq ans, et à apprendre la doctrine de leur maître sans dire mot.

Isaïe s'écrie : « On acquiert la justice et la vertu par le silence, et un excellent moyen pour se rendre juste et parfait c'est de se taire. »

Je pourrais multiplier les citations, mais je crains de vous fatiguer. Cependant je ne puis m'empêcher d'en faire quelques-unes ; car les saintes Écritures comme les préceptes des saints abondent en conseils sur le silence. Notre religion, ouvrage de Dieu, pouvait seule inspirer des réflexions d'un sens aussi vrai, aussi pratique sur l'utilité du silence. Le Saint-Esprit, dans l'*Écclésiastique*, nous

donne les avis les plus salutaires. Ecoutez cette grave, cette imposante, cette divine parole : « L'homme de bon sens ne dira ce
« qu'il pense qu'en certain temps, et plu-
« sieurs le loueront de cela, prenant sa re-
« tenue pour une action de sagesse.

« L'homme sage saura se taire jusqu'à ce
« qu'il faille parler ; mais le volage et l'im-
« prudent n'y regardent pas de si près ; ils
« parlent quand l'envie ou la fantaisie les en-
« prend. Tel ne dit mot, qui, par son silence,
« mérite l'estime d'un homme sage ; et tel
« parle, qui, par son babil, se rend odieux
« aux autres. »

Un auteur religieux contient un passage fort remarquable. Après avoir rapporté les paroles de l'*Ecclésiastique*, il dit :

« Toutes les personnes qui ont été les plus
« sages, les plus saintes et les plus parfaites,
« ont toujours été celles qui ont le moins
« parlé. Dieu ne dit jamais dans son inté-
« rieur qu'une parole, qui est son Verbe. Il
« l'a tenue toute une éternité renfermée au-
« dedans de soi, et ne l'a produite au de-

« hors que par l'Incarnation. Le Verbe pa-
« raissant parmi les hommes, leur a appris
« par son exemple à parler très-peu. En
« effet, il a passé trente ans à se taire, et
« n'a parlé que durant trois ans pendant
« quelques heures du jour, bien qu'il fût
« la sagesse incarnée et incréée, qu'il fût
« venu sur la terre pour instruire les au-
« tres, et qu'il n'y eût point de danger,
« étant impeccable et la vérité même, qu'il
« ne commit aucune faute en parlant. »

Quelle leçon de silence nous donna cette parole divine, ce Verbe incarné dans sa passion !... Les anciens religieux savaient imiter ce divin exemple. Ceux d'Égypte le poussaient si loin, que pas un n'osait s'arrêter ni parler un instant avec un autre. Ils n'avaient point de communication ensemble, mais chacun repassait en silence dans sa mémoire quelque psaume ou quelque passage de l'Écriture sainte, et faisait l'ouvrage qu'on lui commandait. Aussi bien, loin de s'amuser à des entretiens d'intrigues, mauvais ou inutiles, ils avaient continuellement

la bouche et le cœur occupés de choses saintes. L'abbé Agathon porta, trois ans entiers, dans sa bouche, une pierre pour mieux garder le silence.

Je ne vous exhorte pas, sans doute, à suivre en tous points, les exemples si admirables que je vous cite ; mais je veux vous faire voir par-là que vos plaintes sont mal fondées quand vous parlez des tortures du silence. Les tortures ne sont que dans votre imagination ; ce silence qui vous paraît si difficile à supporter, des religieux, des innocents se l'imposent plus rigoureusement que vous n'avez à le supporter vous-même.

MOL.

Ah ! mon père ! je suis converti. Je ne résiste plus, depuis longtemps, à vos paroles, aux citations que vous me faites, aux exemples que vous me rapportez. Voyez les larmes qui baignent mon visage ; elles vous annoncent que mon cœur est touché. Mes propres réflexions m'avaient déjà préparé ;

mais vous m'inondez de lumière, et je me rends à la vérité.

L'AUMÔNIER.

Dieu opère en vous ! Ah ! puisse ma parole fructifier de même dans l'esprit de tous vos compagnons d'infortune ! Vous me dites que vos propres réflexions vous ont déjà préparé à ces vérités. Rien ne prouve mieux l'utilité, l'avantage, je dirai même la douceur d'une règle que, dans vos accès de déraison, vous croyez et vous dites tyrannique.

Vous avez senti de douces joies dans le silence de votre cœur. La prière y naît comme une fleur dont le parfum se répand dans l'être tout entier. L'homme silencieux qui prie dans la paix de son âme, est comme un vase plein de bonnes odeurs que Dieu respire avec délices ; car l'âme s'éloigne, par le silence, des créatures et s'approche de Dieu de toute la distance qui le sépare du monde. Une union plus intime ne tarde pas à la lier plus étroitement à son Créateur ; elle goûte

les béatitudes du ciel avant de s'être tout à fait séparé de la terre.

Aussi le complément nécessaire du silence extérieur est le silence de l'âme, l'isolement de l'âme, l'entretien de l'âme avec Dieu, c'est-à-dire la prière, la contemplation de la vérité, le renoncement aux choses périssables de ce monde, le perfectionnement de soi-même, et l'amour de ses semblables.

Rien de tout cela, mon frère, n'est au-dessus de vos forces; il n'y a là rien que de doux et même de facile.

Je sais bien que les paroles piquantes, injurieuses, que les sujets de désagrément, de déplaisir, provoquent la rupture du silence; mais c'est ici que se révèle la force de l'âme, la puissance de la volonté, quand on sait résister à l'entraînement d'un mouvement irrésistible, et pardonner chrétiennement une injure.

L'art de se taire est le premier des arts; celui de bien parler est le second.

On acquiert le premier par une forte volonté, par un esprit intérieur, et une sincère

piété; le second, en prenant l'habitude de parler peu et à propos. Le juste distille ses paroles, dit l'Écriture, et les donne comme goutte à goutte; l'étourdi répand les siennes en abondance par flux et par bouillons, il multiplie ses mots qui ne sont qu'un vain babil et un ramas de choses perdues. Aussi l'Esprit saint nous commande de peu parler; et saint Jean Climaque rapporte qu'un religieux fameux lui donnait le conseil de combattre mille fois le jour pour ne pas se laisser asservir par l'insupportable tyrannie de la langue.

Une autre habitude non moins nécessaire que celle de parler peu, est de parler, dit un auteur judicieux dont je vous ai déjà entretenu, avec considération à ce que l'on dit; en d'autres termes, avec jugement et prudence. « La bouche du juste, dit David, ne dira que des paroles méditées et étudiées; dans l'école de la sagesse, et ses discours seront autant pesés que les sentences des juges et les arrêts des cours souveraines; car le juste apporte une sévère circonspec-

« tion à tout ce qu'il dit, parce que la loi de
« son Dieu qu'il ne veut pas offenser est
« gravée dans son cœur. Puissiez-vous ne
« jamais oublier que les paroles sont les mi-
« roirs de l'esprit ; car on connaît un homme
« à ses paroles, et s'il a de la sagesse, du bon
« sens et du savoir, ou s'il n'en a pas. »

Ajouterai-je qu'il ne suffit pas de parler, selon le même auteur, avec prudence, qu'il faut encore ne parler qu'en son temps : « L'homme de bon sens, dit l'Écriture, attendra que le temps de parler soit venu, et quoi qu'il ait à dire de bon et de beau, il ne le dira pas avant. Mais le fou tombera bientôt en confusion, parce qu'il parlera à contre-temps... L'homme sage se taira jusqu'à un certain temps, et ensuite il parlera ; mais l'étourdi et l'indiscret ne garderont pas ce tempérament... Quoique le fou dise d'excellent, il ne reçoit point d'approbation, et les plus belles choses perdent leur beauté et leur poids dans sa bouche, parce qu'il ne les dit pas en leur temps ; » au lieu que s'il les disait à pro-

« pos, elles auraient leur éclat, et produi-
« raient leur effet ; car « des pommes d'or
« posées sur des quenouilles d'argent, dit
« encore l'Écriture, n'orneraient pas plus un
« lit qu'une parole dite à propos rend un
« homme considérable. »

Mais, demandez-vous, quand faut-il parler ? Je réponds : chaque fois que la nécessité vous en fait un devoir, soit pour le service du prochain, soit pour vos besoins les plus honnêtes, soit que l'obéissance envers vos chefs vous le commande. C'est à vous de juger du moment où vous devez élever la voix ; car vous êtes le premier juge de la nécessité de parler ; mais vous devez soumettre ici votre jugement à une règle, et cette règle vous est indiquée par le nouvel esprit qui commence à se manifester en vous.

Il y a, croyez-moi, pour l'homme qui tourne au bien, des trésors de sagesse dans son cœur et dans son esprit. Dieu fait glisser en lui, peu à peu, la grâce céleste. L'âme s'assimile pour ainsi dire, la vertu du Très-Haut, comme un objet qui s'imprègne du

parfum des plus pures essences. Si vicieuses que soient vos habitudes, si coupables que soient vos penchants, si vives et si terribles vos passions, si légères vos pensées, il y a, au fond de votre intelligence et du cœur de tout être humain, le sentiment du vrai et du bien, du beau et du bon, de la justice et de la vertu. Un rayon de la grâce peut le développer, il suffit que vous tourniez votre âme vers le Père Suprême, et l'exposiez au feu bienfaiteur de son divin soleil.

La méditation vous fera sentir quand il vous faudra parler; mais vous vous tairez, selon cette admirable parole d'un philosophe païen, de Pythagore, vous vous tairez, jusqu'à ce que vous ayez à dire quelque chose de meilleur que le silence; ou comme Caton d'Utique, dans son jeune âge, vous parlerez quand vous pourrez dire quelque chose dont votre silence ne sera pas digne. Vous suivrez le précepte de saint Grégoire de Nazianze, qui est de parler quand vous trouverez quelque chose à dire qui vaille mieux que le silence; mais vous garderez le silence s'il est meilleur que la parole.

Vous vous étudierez surtout à ne dire que ce que vous saurez être agréable à votre prochain; car le méchant parle à tort et à travers, sans se mettre en peine s'il dit des choses offensantes. « La parole douce fait acquérir des amis et adoucit les ennemis; la langue de l'homme de bien est douce et gracieuse, les flûtes et le psaltérion font une char- mante et agréable mélodie, mais la lan- gue encore plus que l'une et l'autre, » dit l'*Ecclesiastique*, voulant marquer par là l'influence et l'empire d'une parole douce et honnête.

Vos paroles doivent avoir une portée, être profitables: « La bouche du juste, dit le Saint- Esprit, est une fontaine de vie, à cause des eaux salutaires qui en découlent et des paroles utiles qu'elle profère; la langue des sages porte santé; elle fortifie les faibles, elle instruit les ignorants, elle guérit les maladies d'esprit, elle console les affligés, et fait, en mille autres manières, de très-bons offices. C'est pourquoi le Saint- Esprit l'appelle: *langue de guérison, et d'a-*

« *doucissement et de miséricorde.* » Tel est le conseil que donne mon auteur déjà cité.

Je termine en vous exhortant à méditer, au sujet de l'importance que l'on doit donner à ses paroles, ce témoignage que notre Seigneur donnait de lui-même : « Les paroles « que je vous ai dites sont esprit et vie, et « produisent l'un et l'autre dans les âmes. »

MOI.

Merci, merci, mon père ! Je sens la vérité et la force de vos conseils : le cœur d'un condamné, instruit par les salutaires rigueurs de la captivité, est capable de suivre ces sublimes préceptes.

Je tombe à vos pieds ; je m'humilie...

L'AUMÔNIER.

Relevez-vous, mon fils ; on ne s'agenouille que devant Dieu !

UNE LETTRE A MA MÈRE.

CHÈRE MÈRE,

Vous retrouvez le fils que vous aviez perdu ; un crime vous l'avait ravi ; Dieu vous le ramène. Il vient déposer à vos pieds le témoignage de son repentir et l'expression de son filial amour. Vous allez connaître ses fautes. Pardonnerez-vous ses égarements ?

Ah ! si Dieu étend sa clémence sur la tête des coupables, une mère sera-t-elle moins tendre pour son fils criminel ? Non , ma mère, non ! Je puise mon espoir dans votre cœur. Malgré mes erreurs et mes crimes , mais à cause de mon repentir sincère et profond, vous qui m'avez entouré d'un amour inépuisable, vous ouvrirez, oui, vous ouvrirez vos bras au condamné libéré.

Hélas ! je sens tout ce que ce mot vous cause de douleur ; mon âme en est brisée ! Je surmonte à peine la honte de mes aveux ; je ne puis supporter le cruel spectacle de vos souffrances. La pensée du mal que je vous cause me torture et me désespère. Ah ! permettez à mes larmes de se mêler aux vôtres. Vous pleurez sur les fautes dont vous entrevoyez l'immensité ; je pleure sur vos chagrins dont je suis la cause parricide. Je sens maintenant combien je vous ai offensée, vous dont les bons exemples et les vertus auraient dû me garantir du crime. Mais croyez que, durant ma longue captivité, le plus grand supplice que j'ai subi,

est celui qui me venait de vous. Je pensais à vos inquiétudes ; je vous voyais plongée dans un abîme de tristesse ; mon cœur me reprochait une noire ingratitude envers ma mère pour laquelle je ressentirai toujours le plus ardent amour. Je souffrais des remords de ma conscience. Si lourds que fussent les fers de ma prison, le plus dur châtement que j'éprouvasse était celui que je ressentais en moi-même.

Combien de fois ne vous êtes-vous pas présentée à mes yeux, l'œil humide, la tête penchée sur la poitrine, laissant échapper de déchirants soupirs, assise près de mon père morne et silencieux, dont les mains étaient baignées des larmes de mes chères petites sœurs !

J'ai souvent déploré vos peines ; car j'ai bien souvent maudit mon crime.

Lorsque je suis courbé sur mon établi où je travaille péniblement tout le jour, ma pensée se reporte sur ma famille, et je sens mon cœur plein d'amères douleurs. Je songe à

vos bons conseils ; je me représente les vertueux exemples que vous me donâtes pendant ma jeunesse ; les traditions de ma modeste mais honnête famille. Les cicatrices de mon vieux père, ancien soldat de l'empire, me reviennent à l'esprit , et mon âme s'abîme dans la douleur et le repentir.

Ce que vous souffrez est infini ; mais ce que je souffre est indicible. Il n'est pas de plus affreuse existence que celle du captif qui a tout perdu, même l'honneur, le plus précieux des biens.

Mais j'ai trouvé le remède dans le mal même, la consolation sous les verrous, Dieu au sein de mon abjection et de mes misères. Oui ! tendre et vertueuse auteur de mes jours, je suis entièrement revenu aux principes que j'avais abandonnés. Vous retrouverez, j'espère, votre fils pieux et contrit ; vous le reverrez comme il était, grâce à votre sollicitude, dans sa première jeunesse, vous le verrez fervent chrétien.

De coupables liaisons m'on conduit au crime. Le crime m'a jeté dans une prison. De-

puis cinq ans bientôt je languis dans une horrible misère ; mais je rends grâce au Ciel de m'avoir sévèrement puni, car je me sens régénéré. Le silence que je suis contraint de garder m'a fait refléchir et j'ai sondé les plaies de mon cœur.

Ah ! je vous l'avoue, je ne me croyais pas si méchant, même après avoir volé ! Il y avait un lourd bandeau sur mes yeux ; je marchais dans les ténèbres. Singulière perversion d'une âme criminelle ! J'accusais de rigueur la justice, et d'inhumanité l'administration, parce que l'une m'avait condamné et que l'autre m'imposait un joug salutaire. J'avais commis l'iniquité, et je ne pouvais supporter l'autorité sévère de la prison. Voilà bien les criminels que Dieu n'a pas touchés.

Mais la Providence veillait sur votre enfant, bonne mère ; elle me préparait lentement à recevoir les conseils de la religion. Grâce à l'isolement où je me suis trouvé au milieu de mes compagnons de captivité, grâce à la bienfaisante parole de notre saint aumônier, je viens de me réconcilier avec

Dieu ; et le fils prodigue qui cause vos tourments, est un homme nouveau, un chrétien fervent et converti.

Ne pleurez pas sur mes fautes, puisque leur excès m'a ramené dans la bonne voie. Je vais quitter ce lieu de honte pour me jeter dans vos bras. Ma vie sera consacrée à vous faire oublier un passé que j'abhorre ; je reviendrai un bon citoyen, parce que je suis un chrétien sincère ; je serai un bon fils, parce que je sens le prix de la vertu. Nous irons, dès mon retour, nous prosterner ensemble aux pieds des autels, et là, pressant votre main dans la mienne, je renouvellerai le serment de vivre en honnête homme, fidèle à vos leçons et à vos exemples.

Implorez le pardon de mon père ; vos larmes sauront le fléchir. Dites-lui que j'effacerai la tache que j'ai faite à son nom. Ah ! qu'il laisse mes lèvres se presser sur ses genoux ; qu'il m'accueille avec bonté ; qu'il oublie le fils coupable pour ne voir que le fils repentant ! Obtenez cette grâce de son amour pour

vous ! Je compte sur sa tendresse ; qu'il daigne compter sur ma reconnaissance !

J'embrasse mes chères sœurs, et je finis en tombant à vos pieds.

ÉTIENNE.

TABLE DES MATIÈRES.

| | Pages |
|---|-------|
| A Monsieur le comte de Gasparin..... | 5 |
| Première journée..... | 11 |
| Quinze jours après..... | 17 |
| Après huit jours de punition..... | 25 |
| Trois mois de captivité..... | 29 |
| Un jour de réflexion..... | 57 |
| Encore une réflexion..... | 45 |
| Incident..... | 51 |
| Je retrouve ma montre..... | 61 |
| Une lecture..... | 69 |
| Autres désordres de saint Augustin..... | 79 |
| Retour vers ma mère..... | 87 |
| Le silence..... | 97 |
| Mon livre de prières..... | 105 |

| | Pages. |
|---|--------|
| Encore un coup d'œil sur mon livre de prières.. | 115 |
| Un nouvel examen de mon livre de prières..... | 121 |
| Nouvelles réflexions sur le silence..... | 151 |
| Un chapitre de l'imitation..... | 159 |
| Une mauvaise pensée..... | 147 |
| Une visite de l'aumônier..... | 155 |
| Entretien avec l'aumônier..... | 161 |
| Entretien sur le silence..... | 177 |
| Nous entrons au fond du sujet..... | 191 |
| Une lettre à ma mère. | 203 |
